

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

JOURNAL D'INTERET

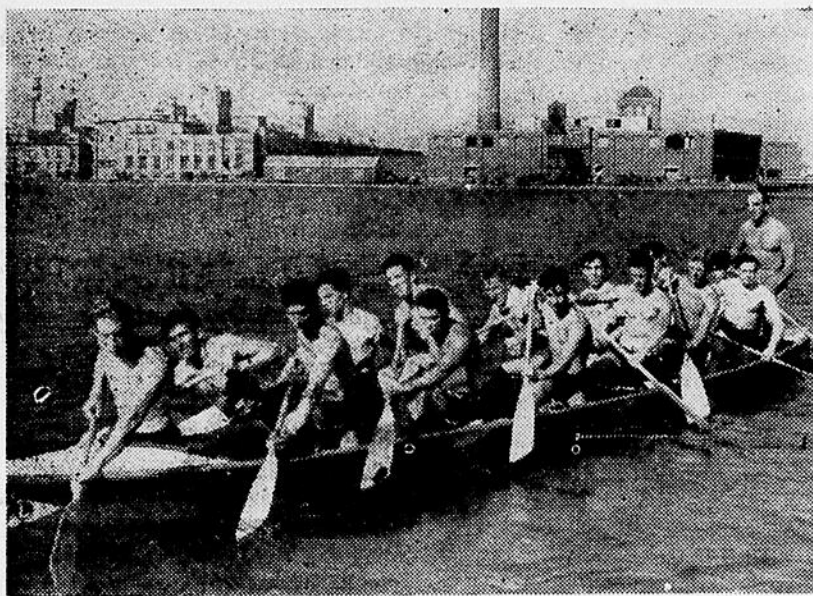
LOCAL ET REGIONAL

Vol. 8, No 15

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 26 AOUT, 1943

Imprimé à Huntingdon, Qué.

LE LACHINE REMPORTE LES HONNEURS



Le club de canotage de Lachine a remporté les honneurs de la journée dimanche aux régates de Valleyfield. Nous voyons sur cette photo l'équipe qu'il a présentée pour l'épreuve du canot de guerre. De gauche à droite: DICK JEFFRIES, BUD GREEN, R. VOKEY, FRANK CLEMENT, PAUL SIMARD, JIM CULLY, LORNE FAUBERT, CARL BERONOSKI, QUENTIN PAYETTE, GUY DENAULT, RAY PLEAU, ED. ARMSTEED, KEN. DAVIES, JERRY CLEMENT et EARL WHITTALL. (Photo Armée canadienne)

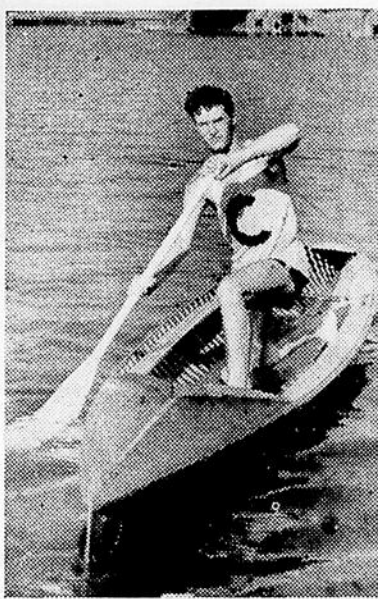
Près de 15,000 personnes assistent aux régates militaires de Valleyfield

(Lire à la page 11)

3 noyades en 2 jours à Valleyfield

(Lire à la page 3)

VAINQUEUR



IAN KERR du club de canotage Châteauguay, vainqueur de l'épreuve des simples juvéniles aux régates de Valleyfield. (Photo Armée canadienne)

JEUNES VICTIMES DE L'ONDE



Deux fillettes de la ville de Valleyfield ont perdu la vie lundi dernier alors qu'elles se baignaient à la Pointe Aux Anglais, Belleville. Les victimes sont SALLY DENT (à gauche) 8 ans, fille de M. et Mme James Dent, 427, Boulevard du Havre, Valleyfield, et MAUREEN NEARNEY, (à droite), fille unique de M. et Mme Lawrence Nearney, 413, Boulevard du Havre, Valleyfield. M. Dent est en service actif avec l'armée canadienne tandis que M. Nearney fait partie du C.A.R.C. (Lire à la page 3)

Le règlement de fermeture des épiciers à Valleyfield cause des ennuis au conseil

(Lire à la page 13)

Aux grandes régates annuelles de Valleyfield



Les grandes régates annuelles de Valleyfield ont eu lieu dimanche après-midi en présence de plusieurs milliers de personnes. Des sommités du monde militaire, civil et sportif y ont assisté. Nous voyons quelques-unes de ces sommités sur la photo que nous publions ci-dessus. Son honneur le maire LOUIS VI MAJOR, M. DELPHA SAUVE, député provincial, le lieutenant-colonel G.-H. COCKS, chapelain protestant du district, et le major P.-E. GENDRON, commandant du centre d'instruction de Valleyfield, y apparaissent entourés de MM. ALBERT LEDUC, commodore du Club nautique de Valleyfield; W.-H. NICKLE, commodore de la Cana-

dian Canoe Association; ARTHUR SULLIVAN, vice-commodore; du major PAUL BROSSARD, commandant-en-second au camp de Valleyfield; du DR A. CLAIRMONT, président du Club nautique de Valleyfield; des capitaines R. PAQUIN, chapelain, et G.-J. JODOIN, du camp de Valleyfield; du major PAUL DeSEVE, organisateur des régates; du lieutenant ROGER-C. THIBODEAU; de MM. JOS. PRIMEAU, LEONIDE EMARD, M. NICHOLSON, Dr O.-E. CAZA, du comité d'organisation; Lt. BROUILLETTE et M. HENRI LATOUR.

—(Photo Armée canadienne)

Ré-ouverture du Centre d'initiation artisanale

A HUNTINGDON

La ré-ouverture du Centre d'initiation artisanale des Ecoles d'Arts et Métiers, dont le local est situé dans le Huntingdon High School, se fera le mardi, 7 septembre prochain, à 9 heures a.m. Cette école est équipée avec des machines les plus modernes, pour le travail du bois et l'ajustage mécanique; un outillage très complet est aussi mis à la disposition des élèves.

Le but des Centres d'initiation artisanale est de préparer des mains habiles et des cerveaux créateurs; mais les jeunes artisans qui en sortent, sont spécialement destinés à favoriser l'essor industriel de leur région. De plus, les Centres d'initiation artisanale, qu'on nomme communément les C.I.A., aident à la formation de ceux qui achèvent leurs cours primaire, en leur fournissant l'occasion de passer quelques heures par semaine, dans des ateliers bien outillés.

Les parents ayant des garçons de 15 ans et plus, devraient profiter de l'occasion unique qui leur est présentée, pour y envoyer leurs enfants, et leur préparer ainsi un bel avenir, dans le métier qu'ils désirent apprendre. Le coût du

cours est minime: soit \$2.00 l'inscription, dont \$1.25 est gardé comme dépôt, lequel est remis à la fin de l'année scolaire, et \$0.75 pour un abonnement de 10 mois à la revue "Technique". La rétribution mensuelle est de \$1.00. De plus, le gouvernement provincial, en coopération avec le gouvernement fédéral, accorde des bourses d'étude à tout élève qui n'aurait pas l'argent nécessaire pour suivre ces cours, en lui fournissant une somme maximum de \$200.00 par année, dont la moitié de cette somme sera fournie gracieusement; l'autre moitié devra lui être remise par l'élève, une fois son cours terminé, et la date de remboursement sera à compter d'un an après que l'élève aura complété son cours.

Ceux donc qui seraient intéressés à ces cours, sont priés d'aller s'inscrire à l'école, où tous les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les parents sont priés d'accompagner leurs enfants si possible. Les inscriptions seront prises à partir du 25 août au 31 août inclusivement, de 9 heures à midi dans l'avant-midi, et de 2 heures à 4 heures dans l'après-midi. (Comm.)

Hemmingford

M. et Mme Jean Benoit et leurs enfants de Lacolle et M. et Mme Rolland Gagné de Ste-Thérèse à Cornwall, Ont., pour quelques jours.

M. Léo Fortin et sa famille à Coaticook mercredi.

M. Daniel Brogan de N.-D.-G., Montréal, de passage ici cette semaine.

Mme William Atkinson et son bébé John à passé quelques jours chez sa mère, Mme Mary J. Brogan.

M. J. B. Chevrette de Montréal chez M. Francis Stringer samedi.

M. Yvon Dauphinais de V. La-Salle, Montréal, chez M. John Dauphinais.

Mme C. Léonard, Joan et Norma Wilson de Montréal de passage ici jeudi.

Mme Léonard Berthiaume, Bernard, Mme Rosario Desrosiers et Denise à Coaticook pour deux semaines.

M. et Mme Albert Germain, à St-Chrysostôme jeudi.

Mme Odessa Pierre de retour des Etats-Unis où elle a visité Cohoes, N.Y., Albany, N.Y., Hudson Falls, N.Y., et Manchester, Conn.

M. J.-B. Maltais de St-Jean, Qué., ici jeudi et vendredi.

Mlle Claire, Annette et Rita Provencal de Montréal rendaient visite à leurs tantes, Mlle Emélie et Alexandrine Tétreault, dernièrement.

Mlle Eléane Lacasse au Lac Masson pour quelques jours.

Mme Narcisse Stringer et Marc à

Montréal cette semaine.

M. et Mme L. Schneider à Montréal dernièrement.

Mlle Kathleen McAleer en promenade chez ses parents, M. et Mme Arthur McAleer.

M. et Mme J. Lalonde de Vaudreuil en promenade chez M. Olivier Hébert.

MARIAGE

Cette semaine aura lieu le mariage de Yvette Dauphinais, fille de M. Frédéric Dauphinais et de Mme Dauphinais, décédée, avec Gaston Barrière, fils de M. et Mme Joseph Barrière de cette paroisse.

Laissez PARADOL
soulager vos
Maux de Tête
Maux de Dos
Rhumes
Douleurs
Rhumatiques



Paradol
du Dr Chase

Centre D'Initiation Artisanale

Les Ecoles d'Arts et Métiers
Huntingdon, Qué.

Ré-ouverture des classes le 7 septembre
à 9.00 heures a.m.

Cette école est équipée avec les machines les plus modernes, et un outillage très complet est mis à la disposition des élèves.

Les inscriptions seront prises à partir du 25 août à 4 heures de l'avant-midi à 4 heures de l'après-midi. Examens d'admission: le 2 septembre à 9 a.m. Les parents sont invités à accompagner leurs enfants, lors de l'inscription.

Pour plus d'informations, s'adresser à:

M. Lucien St-Arneault,

Huntingdon High School,

Huntingdon, P.Q.

Howick

MARIAGES

Le 16 août, à l'église de Howick fut béni le mariage de Mlle Reima Hébert, fille de M. et Mme Téléphone Hébert, avec M. Léo Léonard, fils de M. et Mme Georges Léonard de St-Antoine Abbé.

Le 21 août, à l'église de Howick, M. le curé Downs bénissait le mariage de Mlle Dolorès Primeau, fille de M. et Mme Wilfrid Primeau avec M. Emilien Lamoureux, fils de M. et Mme J. Lamoureux, de L'Assomption.

Le 23 août, à l'église de Ste-Antoine Abbé, a été béni le mariage de Mlle Rita Dalair, fille de M. et Mme Albert Dalair de St-Antoine Abbé avec M. Alfred Laberge, fils de M. et Mme Elzéar Laberge de Howick.

Meilleurs voeux de bonheur à ces heureux couples.

Dimanche le 22 août, il nous a fait plaisir d'entendre chanter à la grand'messe la chorale de Vaudreuil. Après l'office dominical, le groupe se rendit chez M. Camille Turcot pour prendre le dîner en plein air. Ils passèrent l'après-midi à se divertir en compagnie des chœurs de Howick.

Le bon souvenir de leur visite nous fait désirer les recevoir encore chez nous.

Depuis le 16 août, nos magasins ferment leurs portes quatre soirs par semaine, à 7 p.m., lundi, mardi, mercredi et jeudi. Pour favoriser

les clients en fin de semaine, les magasins sont ouverts le vendredi et le samedi soir.

Conseil St-Anicet

Assemblée ajournée, tenue le 21 août 1943, tous les membres étaient présents. M. Hidalla Caza, maire, présidait.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Jas. A. Leslie que \$5.00 soit alloué à Donat Dumouchel pour avoir enterés deux chiens, trouvés noyés dans la rivière Laguerre.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Alcide Carrière que les dernières soumissions obtenues pour la coupe des branches et mauvaises herbes, à la vente tenue les 19 et 20 août soit acceptées, excepté la montée Cooper, du coin Cooper au chemin St-Charles. Les soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver, qui ne furent pas acceptées à la vente, furent remises à la prochain assemblée régulière.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Albert Caza, qu'un avis légal soit pris à propos de la famille Malenfant.

Avis de motion fut donné par le conseiller Jas. A. Leslie, qu'un règlement soit préparé et passé à l'assemblée régulière du mois de septembre prochain, établissant une taxe générale de 122½ sous par

\$100, d'évaluation sur toutes propriétés, imposable dans les limites de la municipalité de St-Anicet, pour défrayer les dépenses de l'administration durant l'année courante et une taxe spéciale pour payer les bons et les coupons devenant dues.

CONSUMMATION DES GRAISSES

Dans des conditions normales le Canada consomme environ 450 millions de livres de graisses par an, en dehors du beurre. En temps de paix les importations d'huiles et de graisses se montaient à environ 200 millions de livres par an. La plupart de ces importations venaient de pays sud du Pacifique et de l'Afrique. Maintenant que ces importations sont à peu près complètement retranchées, il faut les combler dans une grande mesure par certaines récoltes comme la graine de lin, le soja, le tournesol et la graine de navette.

EMPLOIS POUR L'HUILE DE LIN

L'huile de lin peut remplacer l'huile de castor dans la fabrication des substances lubrifiantes ou graisses. Elle sert dans l'industrie textile, dans la fabrication des calorifuges ou substances isolantes, et c'est également la base de beaucoup de matières plastiques importantes.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier nous aide à servir nos voisins

Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir



70% DE TOUTS LES JOURNAUX PUBLIÉS DEPUIS L'ALASKA JUSQU'AU CAP HORN SONT IMPRIMÉS SUR DU PAPIER CANADIEN.

Le Canada fournit aux nations alliées le papier indispensable au maintien d'une presse libre. Il fournit aussi des pâtes à papier pour les explosifs... du carton pour expédier les obus et les vivres... et du papier pour d'innombrables autres fins de guerre. Les ouvriers de notre industrie accomplissent un travail de guerre dont nous pouvons être fiers.



En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DE TRANSPORT, LES GOUVERNEMENTS DES NATIONS ALLIÉES IMPORTENT DU PAPIER - JOURNAL PARCE QU'IL EST ESSENTIEL À LEUR EFFORT DE GUERRE.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

ABONNEMENT
La
Gazette de Valleyfield
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
 Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
 Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSAPHAT LEGAULT,
 gérant de la circulation

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Trois noyades en deux jours

La Garde Champlain remporte les honneurs d'une revue militaire tenue à Montréal

On décerne à son commandant le trophée, emblème de belle tenue et de discipline

Dimanche dernier, 22 août, la Garde Champlain de Valleyfield se rendait à Montréal pour prendre part à une revue militaire organisée par la Garde Saint-Joseph de Montréal. Une fois de plus les nôtres se couvrirent de gloire en remportant un magnifique trophée pour la meilleure des gardes qui prenaient part au concours.

Une vingtaine de corps militarisés identiques y participaient, parmi lesquelles on remarquait: les Gardes Saint-Joseph, Montcalm, Louis XVI, Ste-Marie et plusieurs autres.

La journée débuta par la célébration de la messe en l'église Saint-Joseph et dans l'après-midi il y eut revue de toutes les gardes devant une assistance de quelque 2000 personnes. Après la parade il y eut mouvements militaires devant l'assistance et les juges décernèrent le trophée à La Garde Champlain de Valleyfield, aux applaudissements de la foule. Encore une fois, à titre de remerciement, la Garde, sous le commandement du Lt-Col. Rufiange exécuta quelques mouvements de milice de fantaisie qui furent très goûtés du public. Plusieurs membres associés et honoraires avaient tenu à accompagner la Garde dans ce voyage. On remarquait aussi MM. R. Hallé, L. Asselin, O. Guérin, D. Montpetit ainsi que plusieurs autres citoyens de notre ville.

Les membres de la Garde remercient tous ceux qui ont bien voulu

BASES D'UNE CITE HEUREUSE

Peut-on parler de "bonheur dans la cité" lorsqu'il vit dans un monde bouleversé par la guerre et les crises économiques? Pourtant, les dirigeants des démocraties le répètent à toute occasion: Préparons l'après-guerre, rétablissons la société sur des bases solides!

Sur quelles bases devra donc reposer la société pour qu'elle puisse vraiment apporter à tous un minimum de "Bonheur"?

C'est à cette question, d'une souveraine importance à l'heure actuelle, que Gérard Petit répond dans le tract: BASES D'UNE CITE HEUREUSE.

Cette brochure, la quatrième de la série: "Questions sociales," publiée par les Editions Fides, met à la portée de tous, et dans le style vif et simple de la conversation, les principes de la doctrine sociale de l'Eglise.

Tous voudront lire et faire lire ce tract que son prix modique met à la portée de toutes les bourses. La collection "Questions sociales," est en vente chez tous les libraires.



LT.-COL. RUFIANGE

manifestent autant d'intérêt à l'association, et, comme ce dernier succès le démontre, ils sont tous heureux de toujours leur faire le plus d'honneur possible.

—Le correspondant.

Deux fillettes sont victimes de l'onde — Il s'agit de Maureen Nearney et Sally Dent, âgées de huit et dix ans — On pratique en vain la respiration artificielle sur les enfants — Elles résidaient boulevard du Hâvre à Valleyfield

Deux fillettes ont été victimes de l'onde lundi dernier vers 11.30 de l'avant midi, alors qu'elles se baignaient à la Pointe aux Anglais à Bellerville. Les fillettes, Maureen Nearney, dix ans, et Sally Dent, huit ans, étaient à se baigner avec une troisième compagne de onze ans, Catherine Cooper.

A un moment donné les enfants se trouvaient sur une espèce de réservoir à surface plate leur permettant de se tenir la moitié du corps hors de l'eau. La petite Nearney se sentit mal tout à coup et saisit Sally Dent pour se garantir de tomber de leur point d'appui. Sally se cramponna à son tour à la petite Cooper. Mais celle-ci voyant que ses compagnes allaient enfoncer et qu'elle ne pourrait pas les secourir chercha à se déprendre de l'étreinte de Sally, y réussit et alla appeler au secours.

Les voisins accoururent aussitôt, mais les enfants avaient disparu sous les eaux. Ce fut Adélarde Poisson, domicilié à 42, rue des Erables, qui repêcha Maureen Nearney la première, tandis que René Latour, fils de M. Emile Latour, maire du Nouveau-Salaberry, repêchait la petite Sally Dent quelques minutes plus tard, après avoir fait plusieurs plongées. Tous deux furent aidés de M. Maurice Nicholson, qui s'était rendu sur les lieux dès la nouvelle de l'accident.

Raoul Théorêt se noie près de Hungry Bay dimanche

Raoul Théorêt, 33 ans, fils de M. Magloire Théorêt, de Nouveau-Salaberry, Valleyfield, s'est noyé dimanche dernier à Hungry Bay.

Théorêt, qui ne savait pas nager, marchait sur une large roche, lorsqu'il arriva à l'extrémité qui donnait sur un trou d'une trentaine de pieds. Il fut saisi par la surprise et disparut sous l'eau. On retrouva son corps quelques minutes plus tard, mais la respiration artificielle ne put rien faire sur lui. Raoul Théorêt travaillait à The Foundation Company of Canada. Il était marié et père d'un enfant.

Les constables de la ville, arrivés d'urgence, commencèrent à pratiquer immédiatement sur les fillettes la respiration artificielle. Les docteurs McDonald, Y. Brassard et E. St-Onge survinrent sur les lieux pour tenter de ranimer Maureen Nearney et Sally Dent.

Une équipe de la Shawinigan vint porter main-forte aux constables et

SUR LES ONDES



Mardi dernier les radiophiles eurent le plaisir d'entendre à la radio, au poste CKAC un éminent agronome de notre région: M. NOLASQUE APRIL, de Ste-Martine, qui fut interviewé par M. Paul Boucher. L'émission était donnée sous les auspices du Bulletin des Fermiers, programme quotidien à l'adresse des cultivateurs. M. April donna de fort intéressants détails sur la culture et principalement de précieux conseils aux cultivateurs.

un travail de sauvetage artificiel fut entrepris pendant une heure et demie sur la petite Nearney, et pendant trois heures sur la petite Dent.

On constata la mort sur la petite Nearney au bout du temps mentionné plus haut. Quant à Sally Dent, on espéra pendant quelque temps pouvoir la ramener, mais au bout de trois heures on s'aperçut que la mort faisait ses traces et que le corps de la petite fille bleuissait et raidissait lentement.

Le Dr Brassard constata la mort de la fillette. M. l'abbé Rodolphe Paquin, aumônier au camp militaire de Valleyfield, survint à l'endroit de l'accident, où une foule de huit à neuf cents personnes s'était assemblée, administra l'enfant. Maureen Nearney était l'enfant unique de M. Lawrence Nearney, 413, Boulevard du Hâvre, dans le corps d'aviation canadien, tandis que Sally Dent était la fille de M. James Dent, 427 Boulevard du Hâvre, actuellement dans le service actif de l'armée canadienne.

Au cours de l'émoi suscité par cette double noyade qui avait attiré quantité de curieux, la police de Valleyfield effectuait une garde autour du personnel qui tentait de ranimer les enfants. Un individu trop curieux voulut s'approcher plus qu'il n'était nécessaire et menaça le constable qui voulait l'en empêcher. Il s'en suivit une lutte où l'individu eut le dessous et fut conduit par la suite au poste de police. Le coupable de l'agression fut mis sous caution.

L'équipe de la Shawinigan ainsi que la force constabulaire de Valleyfield ont déployé en cette occasion un zèle peu commun. Ils conviennent d'en être félicités.



FORTIN BUSINESS SCHOOLS

52, rue St-Laurent

Téléphone 226

VALLEYFIELD, P.Q.

Directeur général: L.-E. FORTIN, B.L., A.P.A.

Les diplômes Fortin à Valleyfield se chiffrent à 250.

OUVERTURE OFFICIELLE DES COURS LE 1^{er} SEPTEMBRE

COURS POUR TOUTES POSITIONS DE BUREAU

- Dactylographie
- Sténographie bilingue
- Conversation anglaise
- Comptabilité
- Routine de Bureau

POSITION ASSURÉE

Professeurs bilingues et compétents

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!



La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 26 août, 1943 No 15

LE DESTIN DES TYRANS

Le 10 juin 1940, jour où Mussolini remettait des déclarations de guerre aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France, M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, déclarait:

« Je ne crois pas que l'Histoire enregistre jamais une action plus ignoble que celle de Mussolini. Pendant ces mois tragiques, il était là comme un vautour qui attend la mort des braves.

« Aujourd'hui, il a déclaré la guerre à ceux qu'une amitié traditionnelle liait à ses compatriotes.

« Frodemment et cyniquement, il a choisi ce qu'il croit être l'heure fatidique, pour frapper sournoisement et participer à la curée.

« Il a troqué les avances pacifiques, les offres de concessions, les liens d'une amitié ancienne scellés par le souvenir de sacrifices communs pour la cause de la liberté — il a troqué tout cela contre des visions de conquête et l'illusion de la puissance.

« Mussolini, le dictateur italien qui maintient le peuple italien dans l'esclavage a choisi ce qu'il croit être le moment psychologique pour porter un coup à la Grande-Bretagne et à la France en Méditerranée et en Afrique — pour (atteindre) à la sorte de gloire que peuvent apporter les calculs, la duplicité et la trahison.

« Personne ne peut prédire les horreurs que l'extension de la guerre peut apporter au monde, mais une chose est sûre — l'heure du châtiement sonnera pour tous les tyrans, y compris le dictateur de l'Italie.

Cette prédiction est en train de se réaliser. Mussolini est déjà tombé, l'Empire italien d'Afrique n'est plus qu'un souvenir d'amère défaite, « la conquête militaire totale et l'occupation de la Sicile n'est plus qu'une question de temps, et d'un temps relativement court », lorsque le premier ministre déclare le 2 août 1943, dans son discours radiodiffusé au peuple canadien:

« Alors que tout le reste peut donner lieu à conjectures, une chose est néanmoins certaine. Le régime fasciste qui contrôlait l'Italie pendant ces vingt dernières années tire à sa fin. Ce fait a une profonde signification morale. Le fascisme italien était le modèle et l'exemple des autres régimes fascistes, y compris le régime nazi en Allemagne. La clef de voûte, l'essence même du fascisme, était supposé être sa compétence militaire, sa force et sa stabilité. Soumis à la pierre de touche, il s'est montré dépourvu de ces qualités. Il s'est effondré sur la tête de son fondateur. Pour les autres dictateurs fascistes — ces petits Mussolini qui sont apparus un peu partout en Europe au cours de ces dernières années — la chute de Mussolini doit sembler être — et sera — le prélude de leur propre destin. Pour Hitler aussi, cette chute de Mussolini peut bien être le présage du sort qui l'attend ».

HAUTE DECORATION

Version officielle d'une sauvetage qui rapporta à Albert Socque, de Valleyfield (Québec), la "George Medal", la seconde des deux plus hautes décorations de l'Empire Britannique pouvant être accordées à des civils.

« Albert Socque, âgé de 33 ans, marié et domicilié au 37 de la rue Penon, à Valleyfield (Québec), est employé comme chauffeur de camion dans un chantier de la défense nationale. Au commencement de l'après-midi du 23 juillet 1941, Socque et son aide R. Gareau transportaient des déchets de nitro-cellulose des divers bâtiments de l'entreprise au terrain de combustion, à un quart de mille de là, le long du Saint-Laurent.

« Alors que Gareau était en arrière, faisant fonctionner la bascule du camion, afin de le décharger complètement, les déchets explosibles prirent feu et Gareau fut cerné par un mur circulaire de flammes d'au moins 20 pieds de hauteur.

« Courant le plus grand risque pour lui-même, Socque se jeta au travers des flammes et traîna Gareau jusqu'au bord de la rivière qui se trouvait à 200 pieds de là environ, le plongea dans l'eau et éteignit ses vêtements qui flambaient. Socque fut cruellement brûlé au cours de cette action de sauvetage ».

— ("Le Canada en Guerre")

L.hon. Adélar Godbout et le Québec de demain

Il s'est publié il y a quelques années, aux Etats-Unis, un livre qui fit sensation et dont la vogue subsiste encore aujourd'hui. C'est une sorte de catéchisme laïque à l'usage de ceux qui veulent réussir dans la vie et son titre: "Comment se faire des amis et influencer les gens", définit exactement ce qu'on y trouve. Cet ouvrage ne fait en somme que reconnaître le principe que le succès dans la vie, l'avancement, le progrès ne sont guère possibles à un individu qui agit de façon à se faire détester. Sous une autre forme notre dictionnaire populaire exprime la même vérité: "On n'attire pas les mouches avec du vinaigre". En d'autres termes, les bonnes relations

sont indispensables à une existence heureuse, paisible et marquée par le succès.

N'est-ce pas à cette idée que s'est ralliée la province de Québec, à l'automne de 1939, lorsqu'elle ramena au pouvoir l'honorable Adélar Godbout? C'est aussi cette idée générale qui a inspiré, depuis quatre ans, la politique du premier ministre. Notre province en a recueilli les fruits sans tarder: elle a vu sa réputation de stabilité financière se rétablir, son prestige grandir auprès des autres provinces et de l'étranger; elle a repris son rang à la tête de la confédération canadienne. La présence de M. Godbout à la tête du gouvernement avait, comme

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice Catholique demandée pour l'école du Newfoundland, District No. 1, avec diplômes pour Français et Anglais. Salaire \$60.00 par mois. Veuillez communiquer avec M. Josaphat Brunet, commissaire, ou M. Aldoma Caza, Sec-trés., St-Anicet, Qué. 26p

A VENDRE

Moulin Lang avec souffleur, et souffleur. En bonnes conditions. S'adresser à M. Alvin Gruer, Tél. 611-3, Ormstown, Qué. 26-2p

A VENDRE

Ferme de 170 arpents arables. Bonne maison et bâtiments, électricité. Bon puits contenant grande quantité d'eau à l'année. Situé à deux (2) milles du village de Huntingdon. M. Fred. P. Rabidoux, Téléphonez 648-6 ou écrivez à Case Postale 405, Huntingdon. 23-3-10-17-24-31c

1021 heures au crédit de la Brigade

Les membres de l'Ass'n Ambulancière St-Jean rendent ainsi un insigne service à l'Hôtel-Dieu

Depuis mars dernier, les membres de la Brigade Jeanne Leber (146) de l'Association Ambulancière Saint-Jean, ont à leur actif le chiffre exact de 1021 heures de services bénévoles comme gardes-malades à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

On peut s'imaginer quels services elles peuvent rendre aux autorités de l'hôpital qui sont depuis le début de la guerre un peu à court de personnel, malgré toute leur bonne volonté pour obtenir de l'aide.

La Brigade Ambulancière Saint-Jean permet ainsi à ses membres d'acquérir de l'expérience tout en pratiquant une oeuvre excellente et apporter du soulagement aux malades.

Si l'on considère ce que signifie 1021 heures de garde, le jour comme la nuit et que parmi les dames et demoiselles qui ont contribué à former ce total on en trouve qui en sont à leur 125^{ème} heure, on ne peut que féliciter celles qui ont pris l'initiative d'organiser ce service.

par magie, fait des amis à notre province là où nous ne trouvions auparavant que de la méfiance.

Dès le début de la guerre, un autre facteur surgit qui aurait certainement contribué à isoler davantage les Canadiens français dans leur propre pays. C'était la fausse idée, répandue dans les provinces de langue anglaise, que Québec voulait faire bande à part dans la confédération. L'attitude de certains de nos hommes politiques n'autorisait-elle pas cette conception erronée du sentiment canadien-français? Les élections provinciales de 1939, survenant fortuitement à ce moment psychologique, vinrent heureusement éclaircir l'atmosphère.

La guerre en était encore, à cette époque, à un stade où ne s'annonçait pas l'ampleur qu'elle a prise depuis, mais dès ce moment la province de Québec s'y engageait, derrière son nouveau chef, avec la résolution d'y jouer un rôle conforme à son importance et à ses ressources. M. Godbout avait réitéré, aux yeux du reste du Canada, l'attitude inébranlable de notre province à l'égard du service militaire et là-dessus l'opini-

LE 7 SEPT. PROCHAIN

aura lieu l'entrée à

l'Ecole Ménagère Régionale de Sainte-Martine

tenue par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Le programme est divisé en deux parties:

Le cours régulier — 10e, 11e et 12e année, et le Cours Familial de deux années pour les élèves ayant fait la 7e année, et désirant acquérir les sciences qui font les Femmes dépareillées. On y donne aussi des cours de tissage, de filage, etc., du lin et de la laine.

AVIS AUX INTERESSEES.

A VENDRE

Un moulin à battre Moody sur plateforme roulante et souffleur. En bon ordre. S'adresser à M. Adélar Legault, R.R. 6 St-Stanislas de Kostka. 22-29-5-12p

Lisez

"LE COURRIER"

et

"LA GAZETTE DE VALLEYFIELD"

Prix d'abonnement pour les deux (2)

journaux:

\$2. par année ou \$1. pour 6 mois.

Le sergent A. Thomas représenterait le district numéro 4

Le sergent Aurèle Thomas, huit fois champion provincial et cinq fois champion canadien du plongeon, actuellement instructeur au camp de Valleyfield, pourrait bien faire partie de l'équipe déléguée par l'est du Canada à Winnipeg en vue du championnat. Le comité de sélection n'a pas arrêté son choix sur le sergent Thomas vu que celui-ci est dans l'Armée, mais, si les arrangements nécessaires peuvent être conclus, il n'est pas impossible qu'il soit invité là-bas.

nion du Québec a été comprise et respectée précisément parce qu'elle avait trouvé, dans les déclarations pondérées mais fermes du premier ministre, son expression juste.

Quatre années ont passée. Dans l'ensemble de l'effort de guerre national, la contribution du Québec, dans tous les domaines, est telle que nulle part on n'oserait disputer à notre province sa pleine part de prestige. Nous avons fait taire nos ennemis et nous sommes certainement fait des amis, suivant le programme qui avait rallié autour de M. Godbout, en 1939, l'immense majorité des Canadiens français.

C'est là, pour le présent immédiat, une acquisition appréciable, dont nous touchons déjà les bénéfices, mais c'est surtout dans l'avenir qu'elle portera ses fruits. Quatre années ne sont qu'un incident dans la vie d'un peuple; dans la vie d'un gouvernement, ce n'est qu'un commencement.

Chef reconnu des Canadiens français, M. Godbout forge le progrès immédiat de la province de Québec et prépare l'essor des générations de demain.

A VENDRE

Bonne ferme située sur la grande route No. 4 entre Huntingdon et Trout River. 165 arpents presque tout arables, bâtiments en très bonne conditions, eau de source, électricité. Maison contenant tous les commodités modernes. Possession immédiate si désiré. S'adresser à M. J. Arthur, R.R.2 Huntingdon, Qué. 26-2p

A VENDRE

Propriété moderne, toute neuve, eau courante, électricité sur la route Montréal, à quelques milles seulement. S'adresser à M. Alphonse Dancause, Cap. D.T.L. Ste-Philomène, Co. Châteauguay, P.Q. 26p

A VENDRE

Commerce solidement établi dans Valleyfield depuis plusieurs années. Cause: le propriétaire se retire des affaires. Acheteurs sérieux seulement, pouvant donner \$4000. à \$5000. comptant. Conditions très faciles. Ecrire seulement à Casier Postal "N", La Gazette, Tél. 735, Valleyfield. 26p

BON SALAIRE

Pour vendeuse d'expérience dans magasin de confection pour dames. S'adresser au Service Sélectif, Edifice Bureau des postes, Valleyfield. 12-26-2-9c

BON SALAIRE

Pour jeune homme âgé de moins de 16 ans, pour magasin de mercerie pour hommes. S'adresser à 40 rue St-Laurent, Valleyfield. 12-29-2-9c

PROPRIETES A VENDRE

TROIS propriétés situées à 243, rue St-Laurent, 129 avenue Grande-Île, et 291 rue Salaberry. Excellentes locations. S'adresser aux numéros ci-dessus pour plus de renseignements. 12-26-2-9p

A VENDRE

Auberge hectorine à Melocheville License garantie transférable. S'adresser à Hector Charette, Tél. 811-3, Melocheville. 23-26p

\$7.00 PAR SEMAINE

Pour fille, ouvrage général dans maison privé. Petite famille. Bon chez-soi. S'adresser à 40, rue St-Laurent, Valleyfield. 12-26-2-9c

A VENDRE

Crèches et stalles de seconde main, pour chevaux, aussi auges pour avoine. Eventails électriques, portes et chassiss. Téléphonez ou venez pendant la matinée entre 10:00 a.m. et 1:00 p.m. Théâtre Royal, Tél. 302-303, Valleyfield, Qué. 12-26p

Huntingdon

Mme D. Bergevin de Montréal fut de passage à Huntingdon chez M. et Mme Empara pendant une semaine.

Lorsque Louis Orlando Tucker, mécanicien à l'emploi du Canadien National a conduit son train pour la dernière fois à la gare de Toronto, il y a quelques jours, il a complété 40 ans de services ininterrompus et établi un record: il n'a pas perdu une journée de travail et il ne lui est jamais arrivé d'accidents. Mieux connu sous le nom de "Old Dan", M. Tucker est né à Sorel et débuta au Canadien National en 1902.

Les Nouvelles Sociales

Mlle Lillane Lacroix était en vacances ces jours derniers pour une quinzaine chez son oncle et tante, M. et Mme Arcade Lacroix, de Lachenaie, Comté l'Assomption.

M. et Mme Jean Paré sont de retour d'une quinzaine à Pointe-McSween, à Ste-Barbe.

M. et Mme W. Dandurand sont allés pour huit jours au lac Mercier dans les Laurentides.

M. et Mme Charles Lalonde, M. Chs. Auguste Lalonde et Mlle Germaine Lalonde étaient de passage à Valleyfield à l'occasion des régates de dimanche dernier. Ils étaient en visite chez M. Laurent Cyr.

M. Albert Lalonde ainsi que Mme Paul Lalonde de Montréal et ses enfants étaient à Valleyfield mardi dernier en visite chez leur parents, Mme O. Cyr.

RECEPTION

Mlle Gisèle Cholette recevait samedi dernier à la résidence d'été de ses parents à St-Timothée. Etaient présents: Mlles Marian Horgan, Marcelle Besner, Georgette Laberge, Rachel Cadieux, Colette Godbout, Yvette Viau, Madeleine Hébert, Carmelle Leduc, Marielle Lepage de St-Timothée, Denise LeFebvre de Montréal, Paulette Roche-

fort, Marie-Paule Tremblay, Georgette Amyot; MM. Gaston Larin, Maurice Perron de St-Timothée, Claude Marchand, Roger Lapointe, Guy Gohier de Montréal, Marcel Perron de St-Timothée, Bernard Turcot de Montréal, Fernand Forgues de Montréal, Jacques Castagnier, Paul-Emile Levac, Gérard Wesley et autres.

Mme Michaël Horgan est de retour de St-Jean, N.B., où elle a passé une dizaine de jours dans sa famille.

Mlle Aldona Gallant, G.M., à l'Hôtel-Dieu est de retour d'une vacance de cinq semaines passée dans sa famille à l'Île du Prince Édouard.

Mlle Jeanne Cadieux de Montréal a passé la fin de semaine à Valleyfield, chez M. et Mme De Borgia Cadieux.

Mlle Simone Hainault est de retour d'une croisière de dix jours à bord du St-Laurent au Saguenay et au lac St-Jean.

M. et Mme Claude Girard, M. Bruno Girard étaient de passage à Ste-Agathe dimanche dernier.

Mlle Emilie Raymond de Maniwaki passe quelques jours dans la

famille A. A. Cadieux.

Mlle Henriette Gauthier est de retour de Hamilton, Ont., où elle a passé une semaine de vacances chez Mme H. Etchells.

M. Omer Vinet de Verdun a passé quelques jours à Valleyfield dernièrement.

M. et Mme Louis-Philippe Godbout et Mlle Luce Godbout passent la semaine à la Sapinière à Val David.

M. Jean-Noël Delisle de Montréal était l'invité de Mlle Marcelle Delisle à Hungry Bay, ces jours derniers.

M. et Mme Réal Noël et leurs fillettes Lise et Liane ont passé la fin de semaine à Huntingdon, chez M. et Mme Elie Bisson.

M. et Mme Gérard Huneau de Montréal étaient dans la famille Henri Huneau en fin de semaine.

Le Notaire Jacques Malouin et son fils Jean, passent la semaine à Notre-Dame du Laus.

Mlle Monique Clément des Cèdres, était l'invitée de M. et Mme Antonio Patenaude à St-Zotique la semaine dernière.

Mlles Cécile et Madeleine Lafleur ont passé la fin de semaine à Val David.

M. et Mme Georges Beauregard de Montréal étaient dans la famille Henri Huneau en fin de semaine.

Mme Jacques Malouin passe la semaine à la Sapinière à Val David.

Mme Emile Lévesque et ses enfants de Sherbrooke ont passé la fin de semaine à Valleyfield.

Mme Aimé Leduc a passé la semaine dernière à la Sapinière à Val David.

Mlle Gilberte Boulé et M. Dorilas Breton de Stornway ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Grenier, à Valleyfield.

Mme Van Aird de Montréal était l'invitée du Lieutenant et Mme Réal Legault en fin de semaine.

Mlles Vina et Irène Lavigne de Choisy, MM. Jean-Paul Provost et Hector Hacıot de Montréal étaient les hôtes de Mlles Rachel Huneau dimanche.

Mlles Angeline et Marie-Ange Hallé de Montréal visitaient la famille Joseph Grenier, dimanche dernier.

IL Y A TOUJOURS MOYEN



Mme Jamès Entwistle, de Parkman, Saskatchewan, que l'on voit ci-dessus, croit qu'il y a toujours moyen d'acheter des certificats d'épargne de guerre, si seulement on y met un peu de méthode. C'est ce qu'elle fait en mettant un peu d'argent de côté chaque fois qu'il lui arrive de vendre des oeufs, du blé, un veau ou quoi que ce soit.

M. J.-E. Robillard est décédé à l'âge de 69 ans

A la suite d'une maladie de deux semaines

M. J. Eucher Robillard, épicier de cette ville, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, vendredi dernier, 20 août 1943, à l'âge de 69 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Rosalba Saint-Germain, son fils Gilles, aviateur posté à Saint-Hubert, et une belle-soeur, Mme Ephrem Robillard de Cowansville.

M. Robillard demeurait à 19, rue

Champlain. Il est décédé à la suite d'une maladie qui le garda alité pendant deux semaines.

Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédrale au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial le même jour.

Le défunt était membre de l'Ordre Loyal des Moose.

Décès de Mme W. Shannon à Valleyfield

Les funérailles eurent lieu samedi dernier

A la suite d'une longue maladie est décédée Mme Wilbert Shannon, née Annie Young, fille de feu James Young et Mary Kerr-Young, de Valleyfield, à sa demeure, 39, rue Académie, Valleyfield, le jeudi, 19 août dernier.

Outre son époux, descendant d'une famille de pionniers de Valleyfield, Mme Shannon laisse un fils, M. William J. Shannon, de cette ville, et Mme Georges Shannon, de Montréal-Quest.

Durant toute sa vie Mme Shannon prit une part active aux organisations de charité et aux oeuvres de l'église. Elle était ex-présidente de l'Association des Dames, membre à vie du Cercle Missionnaire de l'Eglise Unie de Valleyfield, en plus de s'être occupé activement des oeuvres de la Croix-Rouge durant la dernière guerre.

Le service funèbre fut célébré à la demeure de la défunte samedi dernier à 2.30 heures de l'après-midi. Le révérend-lieutenant-d'aviation W. Williams, assisté du révérend H. A. Naylor, officiait. Escortaient la dépouille mortelle jusqu'au cimetière: MM. J. A. McDonald, J. Molyneux, Robert Wilson, de Valleyfield ainsi que MM. Henri Rochon, Dr H. Prudhomme et F. W. Brown, de Montréal.

INTERIEUR DU
Bellerive .05-.10-.15-\$1.00
73, ave. Grande-Ile, Bellerive



Maurice Lapointe, propriétaire du Bellerive .05-.10-.15-\$1.00, invite toutes les classes de la société de Valleyfield à se rendre au magasin à

L'OUVERTURE DES CLASSES

On y trouvera un assortiment complet de tous les articles nécessaires.

Quatre jours de congé aux employés Moco

Cette compagnie obtient d'Ottawa la permission de donner des vacances à ses employés — Six jours en 1944

La politique de progrès que pratique la Montreal Cottons Limited vient de prendre un nouvel essor: on vient en effet d'annoncer des bureaux du directeur-gérant à Valleyfield que cette compagnie dans le but d'accorder quelques jours de congé à ses employés à l'occasion de la fête du Travail, fermera les portes de l'usine, de 7 heures du matin, le samedi, 4 septembre, et qu'il en sera ainsi jusqu'au mercredi, 8 septembre prochain.

C'est le résultat d'une demande faite par la Montreal Cottons auprès du Bureau Fédéral du Travail en temps de Guerre. Cette permission fut en effet donnée d'accorder le salaire aux employés durant ces 4 jours de congé.

En même temps on a également obtenu du Bureau Fédéral du Travail en temps de Guerre d'accorder aux employés de la Montreal Cottons à Valleyfield, six jours de congé payé pour l'année 1944. Le tout a été approuvé à la satisfaction de tous.

Congrès de l'U.C.C. à St-Rémi, le 29

Plusieurs cultivateurs du diocèse de Valleyfield prendront part à ces assises

RECEPTIONS

Plusieurs membres de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Valleyfield assisteront aux assises de l'U.C.C. à St-Rémi dimanche prochain. Le congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de St-Jean aura lieu à St-Rémi à cette occasion, sous le patronage de Son Excellence Monseigneur Anastase Forget, évêque de ce diocèse.

Le dîner sera servi à midi au collège de St-Rémi de Napierville. Dans l'après-midi il y aura plusieurs conférences très instructives suivies d'une discussion, de l'adoption des résolutions et de la tenue des élections. La soirée comportera une réception civique de la part du maire et des projections cinématographiques par M. l'abbé Albert Tessier.

Tous les cultivateurs du diocèse de St-Jean et de Valleyfield qui assisteront à ces assises en retireront de très précieuses indications pour leurs affaires personnelles et le progrès de leur profession.

Les Filles Maigres Apprennent A jouir d'une meilleure santé



Les filles maigres apprennent qu'elles peuvent aiguïser leur appétit et améliorer leur digestion par l'usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs—le tonique aux vitamines.

Pour être certaines de ne pas manquer le traitement ordinaire après chaque repas, elles achètent le nouveau flacon économique de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs et elles le gardent sur la table à manger à côté de la poivrière et de la salière. Dans ce traitement nutritif se trouvent l'importante Vitamine B et autres minéraux essentiels qui les aident à obtenir du soulagement de la fatigue, de l'irritabilité, des périodes d'épuisement nerveux et de connaître encore la joie d'une vie saine et heureuse.

Qu'elles travaillent pour la guerre ou que leurs occupations soient autres, elles ont la vitalité et l'énergie essentielles pour l'efficacité et le succès. Demandez pour le nouveau flacon économique de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs.

Nourriture du Dr Chase
POUR LES NERFS

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal



Pourquoi des Produits de Remplacement ?

En temps normal, la Commission des Liqueurs de Québec offre un vaste choix de boissons alcooliques, de vins et de liqueurs. Certains de ces produits étaient fabriqués ici, d'autres étaient importés de toutes les parties du monde. Dans presque tous les cas, ces boissons représentent pour les pays d'où elles proviennent d'importants articles d'exportation, et elles sont fabriquées par de nombreuses entreprises étrangères.

Il serait impossible, dans n'importe quelles circonstances, d'avoir en magasin les produits de tous ces fabricants; mais la Commission des Liqueurs de Québec avait pour politique de tenir les marques les plus connues et celles qui, quoique moins populaires, avaient une clientèle dans la province de Québec.

Afin d'être en mesure d'offrir au public les meilleurs produits, notre Commission avait des bureaux d'achat à Londres et à Paris, tandis qu'à ses bureaux de Montréal et de Québec elle recevait régulièrement les représentants des fabricants de tous les pays.

Notre Commission n'offrait pas seulement un grand choix de boissons alcooliques; elle les présentait en un grand nombre de mesures. Ainsi, alors qu'on trouvait des bouteilles de dix onces de certains spiritueux, on pouvait se procurer en cruches d'un gallon des vins fabriqués au pays et même certains vins importés.

Cette pratique permettait aux clients de la Commission de fixer leur choix quant au genre, à la marque de fabrique et, en conformité de la loi, à la quantité de boisson qu'ils voulaient. Les petites mesures épargnaient à un client, à l'occasion, l'ennui d'acheter au delà de son désir ou de ses moyens.

Cependant, même lorsque les moyens de transport et autres facilités fonctionnaient normalement et qu'il n'y avait pas rareté générale des produits, il arrivait quelquefois qu'on n'eût pas en magasin telle ou telle marque. Lorsque cela se produisait, la plupart des clients se contentaient d'une autre marque. Dans le cas des commandes postales, la Commission, à moins d'instructions particulières, remplaçait une marque par une autre, et cette substitution satisfaisait généralement l'acheteur.

Ces remplacements n'étaient pas alors fréquents et, comme ils n'étaient que temporaires, ils ne comportaient pas beaucoup d'inconvénients.

Depuis, cependant, de grands changements sont survenus. Il est devenu absolument impossible de se procurer certains genres de vins et de liqueurs. Pour ce qui est de toutes les autres boissons alcooliques, l'incertitude que présentent les transports, ainsi que les restrictions quant aux quantités que la Commission peut vendre, ont créé une situation très difficile.

Il n'est pas douteux que, dans les présentes circonstances, plusieurs acheteurs sont incommodés et désappointés. Un client ne peut plus être certain d'obtenir le produit qu'il a choisi dans le prix-courant de la Commission. Il est évident, toutefois, que cet état de choses est indépendant de la volonté de la Commission.

On fait tout ce qu'on peut dans les circonstances. A cause des approvisionnements restreints, nombre de marques parmi les plus populaires s'écoulent rapidement, et il en est souvent de même des bouteilles de toute contenance de certains produits. On prend tous les moyens en vue d'offrir à la clientèle un assortiment suffisant et, quand c'est possible, nous gardons en magasin de petites bouteilles correspondant aux achats minimums.

Nous désirons, cependant, qu'il soit bien entendu que la Commission n'a aucun intérêt à pousser ou à restreindre la vente d'une boisson ou d'une marque en particulier. La fonction de la Commission consiste à fournir à sa clientèle ce qu'elle désire dans la mesure du possible. Quand elle ne peut pas le faire, les autres produits qu'elle a en magasin sont à la disposition du public, qui est prié de nouveau de tenir compte de la situation et de réduire ses achats en conséquence.

"VEUILLEZ CONSOMMER MOINS"

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Prisonniers capturés dans nos parages

Lettre ouverte des employés aux employeurs de la ville

Au sujet du congé hebdomadaire — Un malentendu existerait entre les employés et leur patron — L'appréciation du congé le mercredi après-midi

L'Association des Employés de Commerce de Valleyfield, par l'entremise de son secrétaire, M. Lucien Pomerleau, nous fait parvenir le communiqué ci-dessous avec demande de publication immédiate. Nous le reproduisons dans sa forme intégrale:

Valleyfield, 24 août 1943

LETTRE OUVERTE AUX PROPRIETAIRES DE COMMERCE DE VALLEYFIELD, QUE.

Messieurs les Patrons:-

Tout le monde sait que depuis le 16 juin dernier, les Patrons de même que les employés de cette ville ont profité d'un congé d'une demi-journée par semaine, le mercredi.

Tous tant que nous sommes, avons grandement apprécié ces petits congés qui ont été de grande

utilité pour la majorité d'entre nous.

Cependant, il est un fait à noter, qui tend à assombrir ce demi congé hebdomadaire. L'Association des Employés de Commerce de Valleyfield Inc., a la certitude que certains patrons n'ont pas payé quelques-uns de leurs employés pour cette demi-journée.

L'Association, ayant étudié le cas et après information prises, est convaincue que ce procédé est illégal. En considération de ce qui précède et pour mettre fin à un tel état de chose, l'Association invite cordialement les patrons à donner à cette affaire leur immédiate attention.

Signé: L'Association des Employés de Commerce de Valleyfield Inc.

Par Lucien Pomerleau, secrétaire.

Une femme de St-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie, aide à la capture de deux prisonniers de guerre italiens qui s'étaient évadés d'un camp d'internement de la région de Montréal, vendredi soir dernier

PRESENCE D'ESPRIT DE LA FAMILLE J.-B. BEAUDIN

On a repris, samedi soir, Jes deux prisonniers de guerre italiens qui s'étaient évadés, la veille, d'un camp d'internement du district de Montréal. La double capture est attribuable à la dextérité et à la présence d'esprit de deux citoyens de St-Jacques-le-Mineur, village du comté de Laprairie, sis à quelques trente milles de Valleyfield.

Les deux italiens en question, Giovanni Malverni, 39 ans, et Pietro Trizza, 31 ans, firent l'erreur de demander de l'eau au domicile de M. et Mme Jean-Baptiste Beaudin. Mme Beaudin était alors seule dans sa maison. Elle soupçonna immédiatement les deux hommes et fut convaincue de leur identité aussitôt qu'ils se mirent à parler. Ils s'exprimaient en anglais. Mme Beaudin leur demanda de quitter les lieux.

Immédiatement après leur départ, Mme Beaudin avertit son époux et son fils qui se rendirent promptement à leur domicile, d'où ils se

mirent à filer les deux italiens.

Entretiens, Mme Beaudin téléphona aux autorités du Corps canadien de la prévôté, leur fournissant alors le signalement des deux individus ainsi que celui de son mari et de son fils, les avisant que les Italiens étaient les deux hommes qui précédaient ces derniers.

MM. Beaudin continuèrent à

suivre discrètement les deux italiens, jusqu'au moment où le lance-caporal T. Laterreur et le lance-caporal A. Bellevance, du Corps canadien de la prévôté, ainsi que les agents Kearns et Marlowe, de la Gendarmerie Royale, les rejoignirent et appréhendèrent les fugitifs.

Quand les deux prisonniers de guerre italiens eurent été reconduits au camp d'internement, ils avouèrent avoir pris la clef des champs, peu avant minuit, vendredi soir.

Il appert que les Italiens avaient l'intention de se rendre aux Etats-Unis puisqu'ils furent appréhendés à une très courte distance de la frontière.

VOYEZ votre marchand ou l'agent local de THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.



Réfrigérateurs

Les funérailles de M. Léon Bayard ont eu lieu à St-Timothée, jeudi

A St-Timothée, jeudi dernier, le 19 août, avaient lieu les funérailles de M. Léon Bayard, citoyen bien connu dans la région de Valleyfield.

M. Bayard est décédé à l'âge de 74 ans après une courte maladie. Il laisse dans le deuil sept enfants, dont cinq garçons: Lorenzo, grand chevalier du conseil 1180 des Chevaliers de Colomb; Dieudonné et Louis René, employés au pouvoir de St-Timothée; M. l'abbé Orphée Bayard, curé de St-Urbain; Edouard, demeurant à Valleyfield; Godefroy, mécanicien à la Beauharnois Light, Heat & Power; et deux filles, Juliette, et Mme Willie Murphy, née Alice Bayard.

Le défunt laisse en outre de nombreux petits-enfants.

Le service a été célébré en l'église paroissiale de St-Timothée, jeudi le

19 août. La messe fut chantée par M. l'abbé André, curé de la paroisse, et les membres de la chorale de la cathédrale de Valleyfield firent les frais du chant.

Une foule considérable assistait aux funérailles, et venait rendre un dernier hommage à cet homme qui s'était fait partout beaucoup d'amis.

Pendant la célébration de la messe, le Rév. Père M. Leduc, les Pères Blancs, ainsi que M. l'abbé Orphée Bayard, disaient la messe aux autels latéraux.

La famille remercie tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, soit par assistance aux funérailles, soit par offrandes de messes ou de fleurs ou visites à la famille. Le personnel de la Gazette de Valleyfield offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée.



Ivan, combien de temps durent trois semaines?

● Hitler s'était vanté qu'il écraserait la Russie en trois semaines. Par son courage, son ingéniosité et sa valeur au combat, Ivan a déjà transformé ces trois semaines en trois années.

Qu'est-ce que trois semaines pour Ivan... qu'est-ce que le Temps lui-même, sinon des minutes qui se succèdent et dont chacune marque la chute d'un soldat nazi.

Nous avons aidé Ivan à détruire l'horloge d'Hitler en lui faisant parvenir des avions, des tanks, des canons, des obus, des vivres. L'on peut être fier aujourd'hui de partager un tout petit peu

avec nos alliés le triomphe de la Russie.

Nous qui fabriquons l'alcool à haute preuve qui sert à faire la poudre sans fumée des explosifs d'Ivan, avons aussi notre méthode particulière de mesurer le temps. Dans nos distilleries, entièrement affectées à la production de guerre, le passage de chaque heure est marqué par le flot de milliers de gallons d'alcool à haute preuve qui se déverse de nos alambics géants. Pendant trois semaines, trois mois, trois années... ce flot continuera jusqu'à ce que le dernier soldat de l'Axe se soit rendu ou ait rendu les armes... en soumission complète.

LA MAISON SEAGRAM

L'ALCOOL POUR FINS DE GUERRE S'EMPLOIE DANS LA FABRICATION DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE, DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, D'ENCRE POUR DESSINER, D'INSTRUMENTS DE NAVIGATION, DE VERRE QUI N'ÉCLATE PAS ET DE PLUSIEURS AUTRES PRODUITS. LES DISTILLERIES SEAGRAM AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS CONSACRENT 100% DE LEUR PRODUCTION À L'ALCOOL POUR FINS DE GUERRE.

CHATELAIN BUSINESS COLLEGES

Acquéreur de l'Actif

— de —

FORTIN BUSINESS COLLEGES LTD.

- COURS du JOUR et du SOIR
- COMMERCIALE
- STENOGRAPHIQUE
- COMPTABILITE
- SECRETARIAT

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT

Principal: M. R. Audet

Asst. Principale: Mme L. Lemieux

SUCCURSALES: Rosemont St-Henri St-Denis Lachine

16, RUE ACADEMIE, Tél. 1200, VALLEYFIELD

MM. J.-P. Meury et E. Pelchat au congrès des maîtres-barbiers, tenu à Saint-Hyacinthe

Ils participent aux délibérations à titre de délégués du Syndicat du district de Valleyfield

Quelque 200 délégués, venus de toutes les parties de la province ont assisté, à Saint-Hyacinthe, au 9e congrès annuel de la Fédération des barbiers-coiffeurs de la province de Québec, ouvert en cette ville dimanche, sous la présidence de M. P.-E. Cabana, président de la Fédération de Montréal. On remarquait des délégations des principales villes notamment de Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Joliette, Trois-Rivières, Valleyfield, Saint-Jean, voire de la région du Lac Saint-Jean. Le congrès s'ouvrit par une messe spéciale célébrée au sous-sol de la cathédrale aux intentions des congressistes, par M. l'abbé Omer Jodoin, aumônier des patrons.

Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a prononcé le sermon de circonstance. Le midi, un grand banquet eut lieu en l'hôtel Ottawa, sous la présidence conjointe de MM. Edmond Bernard, des maîtres-barbiers de Saint-Hyacinthe, et Roland Saint-Georges, président des employés barbiers. Des allocutions furent prononcées par Son Exc. Mgr Douville, l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, ministre de la voirie dans le cabinet Godbout; M. Cyprien Miron, représentant l'hon. Edgar Rochette, ministre du travail au provincial; M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, et M. P.-E. Cabana. M. Raymond Girouard, directeur de la fédération et secrétaire du comité des barbiers de Saint-Hyacinthe, agissait comme maître de cérémo-

nie. Les séances du congrès furent tenues à l'École supérieure Girouard, avenue Mondor. La journée débuta par une messe de requiem qui fut suivie d'une séance d'étude. L'élection des directeurs de la fédération eut lieu dans la soirée. M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada Inc., a fait la déclaration, en marge du congrès:

"La Fédération des maîtres et employés barbiers-coiffeurs est fondée depuis 9 ans. Neuf ans de progrès continus; neuf ans de travaux constants à la profession, neuf ans de nombreux mérites garantissant l'avenir.

"Malgré les difficultés et les contretemps du temps de guerre, la fédération des maîtres et employés barbiers-coiffeurs veille avec vigilance redoublée sur les intérêts de la profession, s'évertuant à faire disparaître les iniquités que les temps de guerre y a créées. Les bienfaits qui découlent de l'oeuvre de la fédération dépassent les cadres de ses membres; elle le prouvera encore davantage à mesure qu'elle réalisera ses projets d'avenir.

"Hommages de reconnaissance et prospérité à la Fédération nationale des maîtres et employés barbiers-coiffeurs. Hommages fraternels de succès à ses congressistes".

Le Syndicat des Maîtres-Barbiers-Coiffeurs de Valleyfield était représenté à Saint-Hyacinthe par son secrétaire, M. J. P. Meury et M. Edgar Pelchat, deux maîtres-barbiers de notre ville.

Les élections des officiers de la C. de Commerce Junior

Les membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Valleyfield reçoivent par le présent avis l'invitation d'assister à la grande assemblée générale, le mercredi soir, premier septembre prochain, à huit heures, dans les salles du club Touriste.

Inutile d'énumérer les avantages que les assistants retireront de leur présence à cette très importante assemblée; nous nous bornerons à dire que c'est le jour des élections et que chacun doit exercer son droit de vote dans le choix des officiers qui assumeront les responsabilités d'une bonne et efficace conduite de la

chambre au cours de la prochaine année.

Il sera également question du congrès provincial qui se tiendra à Sorel au mois de septembre et en même temps, au cours de cette assemblée, on fera le choix des délégués de la Chambre de Commerce des jeunes de Valleyfield qui assisteront aux fêtes de Sorel.

Comme la chambre est une institution essentiellement démocratique chacun a droit d'y mettre son mot; que ce soit pour des félicitations ou des reproches.

Donc le rendez-vous est donné pour le mercredi soir, premier septembre à 8 heures au Club Touriste.

La tempérance ou modération dans la vie politique et nationale

Semaine sociale de Valleyfield

La troisième journée de la Semaine sociale de Valleyfield ne le cédera pas aux deux premières en intérêt et en applications pratiques. Après la vie individuelle et sociale, c'est la vie politique et nationale dont il sera question. Là aussi la tempérance est nécessaire. Elle est nécessaire aux gouvernants, aux hommes d'Etat s'ils veulent remplir avec justice et désintéressement leur charge importante. Ce sujet a été confié au doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, M. Charles de Koninck. La modération est non moins nécessaire aux gouvernés,

c'est à dire aux électeurs, s'ils veulent bien user de leurs prérogatives: droit de suffrage, adhésion à un groupement politique, etc. Un journaliste indépendant, M. Camille L'Heureux, du Droit, traitera ce sujet. Et le soir un avocat de Montréal, M. Adélaïde Leduc, exposera la juste attitude que requiert de nous la vertu de tempérance dans les relations nationales et internationales. Matières vaste et intéressante, on le voit, et qui devrait attirer à Valleyfield, pour cette dernière journée, le dimanche, 26 septembre, de nombreux auditeurs.

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN



LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3 - OÙ ET QUAND L'OBTENIR

LES CARNETS NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. - CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

Afin d'aider le public et assurer une distribution rapide, le carnet de rationnement No 3 sera émis sur place. On devra s'adresser aux Centres de distribution mentionnés au bas de cette annonce.

Print in Block Letters in Ink (Ecrire à l'encre en lettres noires)

Prefix & Serial Number (No de série (avec lettres)) DA 5179

Last Name (Nom de famille seulement) POIRIER

First Name (Prénom(s) du requérant) LUCIEN

Address or R.R. No. (Adresse) 50, RUE NORD,

City, Town or Village (Ville ou village) HAUTEVILLE,

Date 26 AOÛT 1943

Age, if under 16 (Age, si moins de 16 ans) _____

I declare I am the holder of the Ration Book from which this reference card has been taken, or that I am signing this in good faith on behalf of the holder, whose name and address appear above.

Je déclare être le détenteur du carnet de rationnement duquel cette carte de référence a été détachée, ou que je signe de bonne foi pour le détenteur dont les nom et adresse apparaissent ci-dessus.

Lucien Poirier
(Signature—Signature)

DO NOT USE THIS CARD UNTIL ADVISED TO DO SO. NE VOUS SERVEZ PAS DE CETTE CARTE AVANT D'ÊTRE AVISÉ.

REMPLISSEZ VOTRE CARTE DE DEMANDE DE LA FAÇON INDIQUÉE

QUATRE CHOSES À FAIRE pour obtenir votre nouveau carnet:

- 1 Remplir une carte de demande, laquelle est la première carte postale que vous trouverez dans votre présent carnet de rationnement. Complétez cette formule chez vous.
- 2 Écrire lisiblement en lettres moulées—non pas l'écriture courante—les renseignements requis et signer au bas de votre façon habituelle. Suivez le modèle ci-contre.
- 3 Ne détachez pas la carte de demande de votre carnet de rationnement. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire. Si vous l'avez déjà détachée, il faudra l'apporter avec votre présent carnet de rationnement.
- 4 Les personnes âgées de 16 ans ou plus doivent signer leur propre carte. Les parents ou personnes responsables signeront celles des personnes de moins de 16 ans. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent se présenter pour obtenir un nouveau carnet de rationnement, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres membres de leur famille.

AUX GENS EN VACANCES

Si vous habitez un chalet d'été avec des amis ou des parents, ou si vous êtes de passage dans une hôtellerie, indiquez votre adresse permanente sur votre carte de demande.

IL NE FAUT NI REMETTRE, NI DÉTRUIRE, NI JETER VOTRE PRÉSENT CARNET DE RATIONNEMENT, CAR IL CONTIENT DES COUPONS DE VIANDE ENCORE VALABLES

DANS LES CENTRES RURAUX, toute personne peut faire la demande pour ses voisins, pourvu qu'elle apporte leurs carnets de rationnement No 2, les cartes de demande dûment complétées.

DANS LES CENTRES URBAINS, tout adulte ou personne responsable peut faire la demande des nouveaux carnets de rationnement au nom des autres membres de sa famille, à condition qu'il apporte leurs carnets de rationnement No 2 et leurs cartes de demande dûment complétées.

Sur présentation, à un Centre de distribution, de votre présent carnet de rationnement et de la carte de demande dûment complétée, vous recevrez votre nouveau carnet de rationnement No 3, et l'on vous remettra votre carnet de rationnement No 2.

Les employés qui vous reçoivent aux centres de distribution ne sont pas rémunérés. Vous les aiderez en vous conformant à ces instructions.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

Adresses	Dates d'émission	Hrs. de bureau
Ville de Valleyfield Nouveau-Salaberry Paroisse Ste-Cécile Paroisse Grande-Île	Hôtel-de-ville à Valleyfield	25-26-27-28 août 10 a.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 9 p.m.
Ville de Beauharnois Melocheville Maple Grove St-Clément de Beauharnois	Hôtel-de-ville à Beauharnois	25-26-27-28 août 10 a.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 9 p.m.
St-Timothée	Léo Montpetit Caisse Populaire	25-26-27-28 août 10 a.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8.30 p.m.
Village Nitro	Ecole de Nitro	25-26-27-28 août 9 a.m. à 5 p.m.
St-Etienne	Magasin gén. Laberge	25-26-27-28 août 9 a.m. à 8.30 p.m.
St-Louis de Gonzague	Crèmerie St-Louis	25-26-27-28 août 9 a.m. à 8.30 p.m.
St-Stanislas de Kostka	Magasin gén. Lemieux	25-26-27-28 août 9 a.m. à 8.30 p.m.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Près de 15,000 livrets ont été distribués depuis mercredi dans notre localité

Le public est plus au courant des formalités à suivre pour obtenir le livret No 3 — Au troisième étage de l'Hôtel de Ville

La distribution du troisième carnet de coupons de rationnement, émis par le Bureau des Rations de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, est commencée depuis mercredi matin par tout le district, comme dans le reste du Canada.

Il était à peine neuf heures, heure fixée pour l'ouverture du bureau, qu'une foule de ménagères envahissait les salles de l'Hôtel de Ville pour faire l'échange des carnets. Le personnel assez nombreux de bénévoles ne suffisait pas encore à midi pour remplir toutes les demandes; ce n'est que tard le soir que les préposés à l'échange purent reprendre leur souffle et avoir un peu de dépit. A l'heure du dîner une vingtaine de religieuses des communautés de notre ville vinrent prêter main forte et s'acquittèrent de leur charge très rapidement.

Le public est certainement plus renseigné sur la marche à suivre pour remplir la formule, ce qui simplifie de beaucoup les choses; tout de même, malgré les avertissements donnés du haut des chaires de nos églises, des avis dans les journaux et sur les placards nombreux, les gens ne peuvent se rendre au troisième étage de l'Hôtel de Ville sans frapper à toutes les portes de l'édifice ou se rendre, avant, au sous sol de la bâtisse, causant ainsi un grand dérangement aux employés municipaux qui n'ont rien à faire avec les coupons de rationnement.

M. Jos. Primeau, sec-trés., du bureau nous a déclaré qu'on avait distribué hier soir, à 6 heures, près de 10,000 livrets à Valleyfield seulement et que tout allait sur le même rythme dans les paroisses environnantes. A la Montreal Cottons, ou un bureau de distribution est ouvert pour les employés et les membres de leur famille, le nombre de livrets atteindra très probablement aujourd'hui le total important de 4,500. On conçoit quel travail ceci coûte aux bénévoles qui ont offert leurs services.

Nous donnons ici la liste des endroits où la distribution se fait d'ici samedi et les heures d'ouverture des bureaux:

VILLE DE BEAUHARNOIS
BEAUHARNOIS, Hôtel - de - Ville pour desservir Beauharnois, Melocheville, Paroisse Saint-Clément et Maple Grove. Les heures d'ouverture seront les mêmes qu'à Valleyfield.

mes qu'à Valleyfield.

VALLEYFIELD
HOTEL-DE-VILLE, troisième étage, pour les résidents de la ville de Valleyfield, de Nouveau Salaberry, Paroisse Ste-Cécile, et municipalité de la Grande Ile. Bureau ouvert de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi et de 7 heures à 9 heures du soir.

ST-TIMOTHEE
ST-TIMOTHEE, Léo Montpetit, Caisse Populaire, pour desservir le village et la campagne de cette place. Heures, 10 heures a.m. à 5 p.m. et 7 à 8.30 p.m.

VILLAGE NITRO
VILLAGE NITRO, A l'Ecole de Nitro. Ce bureau ne sera pas ouvert le soir; les heures seront de 9 a.m. à 5 p.m.

ST-ETIENNE
SAINT-ETIENNE, paroisse et village, bureau au magasin général Laberge. Heures d'ouvertures, les mêmes qu'à Valleyfield.

ST-STANISLAS DE KOSTKA
SAINT-STANISLAS, paroisse et village, au magasin général Lemieux. Heures d'ouvertures, mêmes qu'à Valleyfield.

ST-LOUIS DE GONZAGUE
SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, village et paroisse, Crèmerie St-Louis. Heures d'ouvertures les mêmes qu'à Valleyfield.

Un des nôtres qui est blessé en Sicile

Il s'agit de H.-R. Betts, de Brosseau Station, Laprairie

Le quartier-général de la défense nationale a publié lundi soir la 6e liste des pertes canadiennes en Sicile. Elle contient 70 noms et porte à 540 le nombre des hommes morts ou blessés en Sicile et dont les noms ont été publiés jusqu'à ce jour.

Les pertes canadiennes en Sicile, de 10 juillet au 4 août, ont été de 1,895 hommes, et d'autres listes seront publiées sous peu.

La sixième liste contient les noms de douze hommes tués au combat, de cinq qui sont morts de leurs blessures et de cinquante-trois autres

POUR STIMULER LA PRODUCTION



Un nombre croissant de femmes travaillent dans les usines de guerre du pays, en vue de terminer la guerre aussitôt que possible par la destruction du fascisme. Voici une Canadienne dont le mari est contremaitre dans une fabrique d'explosifs. Mère de quatre enfants, Mme D. Wilson, que l'on voit ci-dessus, trouve moyen de consacrer six demi-journées par semaine à la même fabrique.

qui ont été blessés.

Cette liste ne mentionne aucun nom d'officier.

Voici les noms des Canadiens français mentionnés dans cette sixième liste:

Mort au combat: le sapeur Paul-Henri Généreux, 2320, rue Lalonde, à Montréal.

Blessés: le sergent Jean-Louis Bruneau, de Yamachiche; les soldats: Edouard Desjardins, 2115, rue Wellington, à Montréal; François Meunier, de Trois-Rivières; Georges Pronovost, de Longueuil; Jacques Racine, de S.-Etienne-des-Grés; et Georges Boucher, de Lac-la-Biche, (Alb.); le sapeur Lionel Sirois, de Wrightville.

Au nombre des blessés on relève aussi le nom de Betts, Henry, Ronald, Tr., D71092, Mme Eve F. Betts [mère], Brosseau Station, Laprairie, Qué.

mi ses collaborateurs les plus célèbres écrivains du Canada et des Etats-Unis, ainsi que certains maîtres européens. En plus de philosophes comme Jacques Maritain et de poètes comme André Spire, d'éminents compositeurs de musique collaboreront à cette revue.

Voici le sommaire du premier numéro: **Poèmes à la Vierge**, par Gustave Lamarche, c.s.v. et Rina Lasnier; **Allégories**, par Gilles Héneault; **Adelaide Lanoué**, par Marcel Dugas; **Francis Jammes**, par Guy Sylvestre; **Alfred Pellan**, par Maurice Gagnon; **Aragon, poète de cette guerre**, par Malcolm Cowley; **Deux poèmes autographes d'André David**; **La conquête de la liberté**, par Jacques Maritain; **Revue des revues et des livres**, par Simone

Décès de Mme J.-A. Guinard à l'âge de 55 ans

La défunte était l'épouse du maire de Belle-Plage, comté de Vaudreuil

Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu dans la nuit de samedi à dimanche, de Mme J. A. Guinard, née Lalande (Laura). Son mari, membre du personnel de la City Tire Shop, est le maire de Belle-Plage, comté Vaudreuil. La défunte était âgée de 55 ans et 7 mois; elle était la cousine des RR. PP. Louis et Joseph Lalande.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, trois fils et deux filles: Mario, auditeur à la Canadian Fairbanks Morse Co. Ltd.; Denis, du 22e régiment d'artillerie de Terrace, Colombie-Britannique, et Laurent, du corps d'aviation stationné à Mont-Joli; Mlles Suzanne et Parise. Lui survivent également, quatre frères: Nelson, Armand, Raymond et Michel, ainsi que quatre sœurs: Rose-Anna (Mme Stanislas Portelance); Antoine (Mme Jules Wermentinger, ancien député de Verdun); Henriette (Mme Georges Lamarre) et Mlle Parise.

La dépouille de Mme Guinard a été transportée de Belle-Plage aux salons mortuaires Bonneville et Langlois, 4951 rue Adam. Le service a été chanté mercredi à S.-Clément de Viauville.

Beaulieu et Guy Sylvestre.

Le deuxième cahier présentera des textes inédits de Clément Marchand, Marius Barbeau, Paul Beaulieu, Arthur Lourie, Raïssa Maritain et autres.

GANTS DU CIEL n'est vendu dans aucune librairie; seuls les abonnés recevront cette revue de luxe. On peut adresser sa souscription dès maintenant aux Editions FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal. Le prix d'un abonnement ordinaire est de \$3.00 au Canada et de \$4.00 à l'étranger. Les abonnements de soutien, [\$6.00] et de fondation [\$10.00] sont reçus avec reconnaissance.



BUVEZ Coca-Cola GLACE
 TRADE-MARK

UNE REVUE UNIQUE

Le premier cahier de GANTS DU CIEL vient de paraître. Cette revue trimestrielle de 120 pages, dirigée par le jeune écrivain bien connu Guy Sylvestre, ne publie que des textes d'intérêt durable et des reproductions d'oeuvres choisies de nos meilleurs artistes.

Cette revue littéraire, artistique, philosophique et religieuse est unique par sa présentation dans l'histoire de l'édition au Canada. Chaque fascicule, imprimé sur papier de luxe en beaux caractères, offre des poèmes, un conte ou une nouvelle, des essais littéraires, philosophiques, religieux et artistiques, ces derniers illustrés de riches hors-texte. On y trouvera aussi une revue des revues et la critique des meilleurs livres, par des spécialistes des questions concernées.

GANTS DU CIEL compte par-



Beau succès du congrès des fermières

Plus de 1000 fermières prennent part au 5^e congrès annuel de la Fédération des Cercles de Fermières à Châteauguay mardi dernier — Exposition à la salle paroissiale

LES GAGNANTS

Le cinquième congrès annuel de la Fédération des Cercles de Fermières du district agronomique No 12, s'est tenu à Châteauguay, mardi dernier, le 17 août 1943. Plus de 1000 fermières assistaient à ce congrès. La journée débuta par la messe à 10.00 hrs. M. l'abbé David Mailloux, curé de Châteauguay, souhaita la bienvenue et le sermon fut donné par le Révérend Père Bernardin Verville, franciscain.

Les dames et demoiselles de la paroisse firent les frais du chant durant la messe.

A 11.00 hrs: visite de l'exposition inter-cercles à la salle paroissiale. Les gagnants se classaient comme suit: 1er prix, Cercle de Ste-Martine; 2^e prix, cercle de St-Timothée; 3^e prix, cercle de Valleyfield; 4^e prix, cercle de Beauharnois; 5^e prix, cercle de St-Louis de Gonzague; 6^e prix, cercle de Châteauguay; 7^e prix, cercle de St-Etienne.

Immédiatement après, réunion des Directeurs des Cercles à la salle paroissiale. Mme Arthur Chartrand, secrétaire de la Fédération fit rapport des activités de l'année.

A midi: Dîner aux abords de la salle paroissiale. Le café était fourni gratuitement par le Cercle des Fermières de Châteauguay.

A 1.30 p.m.—Séance d'étude.
a—Déclaration d'ouverture et exposé des sujets d'étude, par Mme Joseph Maher, présidente de la Fédération.

b—M. Arthur Laberge, maire de Châteauguay, souhaite la bienvenue à tous.

Mme Donat Faubert, présidente du Cercle de Châteauguay dit quelques mots de bienvenue et remercie les fermières d'être venues en aussi grand nombre. M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, parle du "mouvement agricole et coopératif et de la part prise par les Fermières.

M. l'abbé Edmour Laberge, récemment nommé aumônier de l'Union Catholique des Cultivateurs, et parlant en public pour la première fois depuis sa nomination, se dit très heureux d'assister à ce congrès, et fait connaître le but de l'Union, qui est de s'occuper du bien de tous les cultivateurs en général.

M. l'abbé E. Laberge profite de l'occasion pour annoncer le grand congrès de l'Union C. des Cultivateurs du district, qui se tiendra à Ste-Martine en septembre.

c—Mme Joseph Maher, présidente de la Fédération, souhaite la bienvenue et présente les conférencières, à la suite desquelles elle commence sa causerie intitulée: "Santé et Famille".

2^e Mme A. Trépanier de St-Urbain parle de "Hygiène et Alimentation".

3^e Mme Trudel de St-Rémi parle de "Alimentation des Enfants".

4^e Mlle Gabrielle Longtin de St-Constant parle des "Légumes".

Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice des Cercles de Fermières de la Province explique les lois et devoirs de chaque cercle et fait quelques remarques. Elle dit qu'il y a actuellement dans la province 837 cercles et 40,000 fermières et que ce nombre va toujours grandissant.

A la suite vient le résultat du Concours d'Embellissement provincial:

1er prix—Mlle Gilberte Lazure, St-Urbain, \$10.00;

2^e prix—Mme Joseph Beaudin, St-Antoine Abbé, \$10.00;

3^e prix—Mme Ovide Boyer, St-Timothée, \$6.00;

4^e prix—Mme J.-Bte. Daoust, Beauharnois, \$4.00;

5^e prix—Mme Monette, Sherrington, \$2.00;

6^e prix—Mme Rose, Ste-Philomène, \$2.00.

Conclusion par M. l'aumônier: M. l'abbé Dulude annonce en même temps sa démission comme aumônier des Cercles de Fermières et présente son remplaçant, M. l'abbé Boileau de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine.

M. l'abbé Boileau dit que c'est la première fois qu'il lui est donné de parler aux cercles réunis depuis sa nomination, qu'il fera tout son possible pour s'acquitter de sa tâche.

Les frais du chant durant cet après-midi, furent faits par les Jédistes du Couvent.

L'assemblée se termina par le chant "O Canada".

Il nous fait plaisir de mentionner que 13 prêtres accompagnaient leurs paroissiennes à ce Congrès.

Le concours d'Embellissement local, tenu il y a quelques semaines a décerné le 1er prix pour les fermes, à Mme Joseph Reid Jr., et le 1er prix pour les parterres à Mme Gustave Monat.

L'exposition des ouvrages du Cercle des Fermières de Châteauguay aura lieu les 4 et 5 septembre, à la salle paroissiale.

NAISSANCES

A Châteauguay, le 2 août 1943, à M. et Mme Henri Gendron, née Blanche Desparois, est né un fils baptisé: Joseph, Gaétan, Germain, Parrain et marraine, M. et Mme Gaétan Masse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Henriette Gendron, tante de l'enfant.

A l'Hôpital St-Joseph de Lachine, le 15 août 1943, à M. et Mme Joachim Dorais, née Atala Dupont, de Châteauguay, est né un fils, baptisé à Châteauguay: Joseph, Frédéric, Jean-Marie, Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Dorais, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Léona Dorais.

Mlle Antoinette Cécycy a passé quelques jours à la Côte Ste-Ca-

therine, l'invitée de Mme Georges Cuillier.

M. et Mme Blaise Marchand et leurs enfants de Québec, passent quelques jours à Châteauguay, les invités du Dr Z. E. Marchand et de M. Arthur N. Laberge.

Mlle Alice Desparois a passé la fin de semaine à Montréal chez M. Ans. Thibaudeau.

M. et Mme Armand Thibert de Beauharnois en visite à Châteauguay la semaine dernière chez M. Philémon Laberge.

Mlle Corinthe Lamoureux passe une quinzaine de vacances à Montréal et Rigaud.

Mlle Alice Deslauriers de Montréal passe ses vacances à Châteauguay, l'invitée de sa tante, Mme Napoléon J. Laberge.

M. et Mme Roland J. Laberge et leur fils de Montréal en visite à Châteauguay dimanche dernier, chez MM. Napoléon et Maurice Laberge.

Mlle Marie-Jeanne Laberge a passé la fin de semaine à Valleyfield, chez Mlle Pauline Primeau.

Notre curé, M. l'abbé David Mailloux est parti pour sa retraite annuelle; durant son absence, M. l'abbé Vaillancourt le remplace.

Ste-Martine

Mme Lucien Lefebvre de Montréal et son neveu Marcel Gervais, ont passé une semaine de vacances en notre localité dernièrement, les invités de Mme Joseph Lefebvre et de Mme A. Robitaille.

L'atagène des tapis, aussi appelée la bête des tapis au Canada, présente plusieurs singularités. Il pond ses oeufs dans les étoffes, les tapis et autres matériaux du même genre; ce sont les larves de la bête qui causent les dégâts dans ces

matériaux, mais les bêtes elles-mêmes ont une prédilection pour les boutons de certaines fleurs, particulièrement les tulipes. Elles sont attirées par la lumière et c'est pourquoi on les trouve souvent sur les fenêtres.



Tout le monde LE DIT!

UN MANTEAU DE FOURRURE

N'EST PLUS UN LUXE

Et c'est dès maintenant, Mesdames, qu'il faut penser à votre manteau d'hiver.

Voyez Gérard Guindon aujourd'hui même, et faites faire votre manteau de fourrure selon vos mesures.

CHOIX COMPLET: Chat sauvage, Seal Hudson, Mouton de Perse, Rat Musqué, etc.

GERARD GUINDON

FOURRURES

47, rue du Marché • Téléphone 552 VALLEYFIELD, P.Q.



"L'ARMÉE MARCHE SUR SON VENTRE"

Quand on dit qu'une armée "marche sur son ventre," cela veut dire que c'est l'estomac qui conduit les jambes et non les jambes l'estomac.

Les cultivateurs du Québec font un travail magnifique pour conserver la production agricole à son niveau élevé en dépit du manque de personnel.

L'équipement électrique joue un rôle considérable et afin qu'il puisse continuer de le faire, nous conseillons à chaque cultivateur de garder son équipement en parfait ordre pour économiser du temps, du travail et de l'argent.

La Compagnie Shawinigan Water & Power aide les cultivateurs du Québec en leur fournissant l'énergie électrique à peu de frais. Les vendeurs Shawinigan tiennent toujours à leur portée le service de réparations et d'ajustements qui permet de garder les appareils électriques en parfait ordre.

THE Shawinigan WATER & POWER CO.

THEATRE TALAMOE

Châteauguay Bassin

Film Français

DIMANCHE, LE 29 AOUT

"La Kermesse Heroique"

- avec -

JEAN MURAT et FRANCOISE ROSAY

- aussi -

"Mr. Lucky"

- avec -

CARY GRANT - LARAINÉ DAY

MERCREDI, LE 1er SEPT.

"Bombardier"

- avec -

PAT O'BRIEN - ANN SHIRLEY

DIMANCHE, LE 5 SEPT.

"Ma Petite Marquise"

- aussi -

"Sky's the Limit"

- avec -

FRED ASTAIRE - JOAN LESLIE

LE GRAND SUCCÈS DES RÉGATES

Paul Lortie, Jan Gotch et Jack Riley triomphent à l'aréna, dimanche dernier

Jos. Develteau est "tombé" dans la deuxième reprise de la finale — Ali Aliba est disqualifié — Paul Larivière et Ray Bell annulent.

La finale de dimanche dernier a désappointé quelque peu les amateurs de lutte qui ont dû assister à la défaite de Jos. Develteau contre l'impopulaire Paul Lortie.

Jos. Develteau, après avoir subi les tactiques brutales de Paul Lortie, qui ont enlevé à ce lutteur toute popularité, réussit à remettre le change à Lortie, et après l'avoir promené dans les câbles aux quatre côtés de l'arène, l'écrasa pour s'assurer la première chute en neuf minutes.

Dans la deuxième reprise, la lutte s'annonça plus serrée et Lortie, dépité de s'être laissé écraser dans la première chute, se montra plus brutal qu'auparavant. A un moment donné, Develteau fut jeté sur les reins dans les câbles. Il passa à travers les câbles et tomba sur les épaules au plancher hors de l'arène tandis qu'il était retenu par un pied dans les câbles que Lortie retenait pour empêcher de se déprendre. A la fin on parvint à décrocher Develteau de sa mauvaise position, mais le lutteur ne put continuer la chute qui fut concédée à Lortie. Dans le troisième engagement, on annonça à la foule que Develteau ne pourrait pas revenir dans l'arène. Lortie revint seul pour se voir déclarer vainqueur par l'arbitre Paul Gaudette. Cette décision fut plus ou moins goûtée de la foule, mais elle était selon les règlements de l'association.

Dans la semi-finale, Ali Aliba fut disqualifié dans son match avec Jack Riley. Celui-ci mérita la chute au bout de 10 minutes.

Jan Gotch l'emporta sur Al Tucker dans le match spécial, en quinze minutes. Tucker se servit de coups de poings et de coups de pieds pendant un certain temps, mais bientôt Gotch lui remit le change et après l'avoir lancé par trois ou quatre fois au plancher, lui appliqua un écrasement général pour gagner la chute.

Paul Larivière et Ray Bell annulèrent dans le combat initial. Les deux lutteurs se livrèrent un combat très serré du commence-

ment à la fin. Ils passaient d'une prise à l'autre où les deux avaient le dessus chacun à leur tour.

Notre lutteur local se montra plus fort dans l'application de ses prises mais Ray Bell se montra plus rusé et plus agile pour se déprendre. Ce combat fut le plus goûté du public au cours de la soirée. Le son de la cloche, au bout des vingt minutes réglementaires, annonça la fin des hostilités.

Un autre programme très intéressant sera présenté à l'aréna dimanche prochain. Les amateurs pourront se rendre nombreux pour une bonne soirée et encourager le promoteur local qui ne néglige rien pour satisfaire son public dans la mesure de ses moyens.

Sportinage-

Le club de la crosse de l'armée de Valleyfield joue ce soir la première partie de détail des éliminatoires de la ligue senior de crosse. Le club local, qui s'est assuré la première position dans le classement à la fin de la saison régulière, prétend bien remporter le championnat des parties de détail. Les joueurs, sous la direction de Pat Egan, se sont livrés à des pratiques suivies en vue des éliminatoires. On a appris que la prochaine partie permettra au public d'assister à des tactiques de jeu nouvelles dont le "coach" Egan attend de très heureux résultats.

Décidément le tennis est un jeu qui ne se joue pas sans balles. Les courts des Chevaliers de Colomb n'ont jamais été aussi déserts que cette année. Pourquoi quelqu'un ne part-il pas une petite manufacture de balles de tennis à Valleyfield sous les auspices de la commission des prix et du commerce en temps de guerre? On trouverait facilement des petits actionnaires pour prendre des parts dans cette compagnie.

Une journée idéale permet aux organisateurs de donner un programme qui fait honneur à la belle réputation que détient Valleyfield dans ce domaine des courses sur l'eau — Une foule énorme applaudit les solides avironneurs de la Canadian Canoe Association

LE LACHINE SORT VAINQUEUR

Les organisateurs se déclarent des plus satisfaits de cette journée qui restera mémorable dans les annales sportives de notre ville — Nombreux visiteurs de marque de Valleyfield et de l'extérieur

Le major Paul DeSève, sur les épaules de qui reposaient les responsabilités des régates nous a fait la déclaration suivante, hier, nous priant de la transmettre à la population de Valleyfield. "Je ne pouvais éprouver un plaisir plus grand quand je vis tant de participants et d'assistants aux régates que nous avons organisées. Notre désir le plus cher, à nous soldats, est d'aider à l'avancement d'une ville dans tous ses domaines et nous croyons avoir contribué largement en faisant oublier à la population les rigueurs de la guerre, qui nous privent des belles régates d'autres-fois alors que les yachts les plus rapides au monde venaient nous intéresser. Notre désir était de continuer la belle tradition d'avoir une journée de régates et nous pensons avoir atteint notre but. Un sincère merci à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leur concours dans cette organisation qui s'est terminée par un grand succès".

Encore une fois la population de Valleyfield eut ses régates annuelles et c'est pour la douzième fois que les amateurs de courses sur l'eau eurent l'avantage d'assister à d'excellentes compétitions.

La journée de dimanche s'est passée en beauté; une foule énorme envahissait le parc Sauvé dès le début de l'après-midi, et sur la baie les embarcations les plus diverses traçaient des sillons argentés dans le bleu de l'eau. On pouvait voir, en effet, de nombreuses chaloupes à rames, des canots, petits et grands, des voiliers, des yachts rapides et le bateau du commodore Albert Leduc.

Une estrade érigée au centre du parc contenait les juges et les invités d'honneur du comité des régates. En avant, la foule s'étendait d'un bout à l'autre de la promenade et on pouvait voir de nombreux spectateurs de l'autre côté de la rive et le long de la rue Chaussée.

Pendant que l'Union Musicale, sous la direction de M. Raymond Denhez, exécutait des marches entraînantes, le signal des premières courses fut donné tandis que le lieutenant André Lamarche expliquait au microphone les détails intéressants de la course. Au dire des connaisseurs les organisateurs ont été favorisés d'une température idéale, fait plutôt rare pour un jour de régates.

Les honneurs de la journée revinrent au club des avironneurs de Lachine qui prirent un total de 23 points dans les dernières régates de l'année pour les clubs affiliés à la Canadian Canoe Association. En deuxième place vint ensuite le club Radisson des Trois-Rivières, champion de la division est de la C.C.A. Le Radisson accumula 16 points. Le Grand Trunk Boating Club, qui n'avait qu'une dizaine d'avironneurs seulement, a obtenu quatre points, quand son équipe de quatre à fini deuxième et que Bobby McCreight s'est classé deuxième en arrière de Jeffries du Lachine, dans le simple omnium.

Kerr, du Châteauguay, a gagné le simple juvénile qui était la première course au programme. Puis les athlètes de Lachine se sont mis à l'oeuvre et ils n'ont pas tardé à se signaler.

Ils ont d'abord enlevé l'épreuve omnium pour équipes à quatre avironneurs alors que le capitaine Vokie a conduit son embarcation à la victoire. Puis l'équipe féminine du canot de guerre de Lachine a vaincu celle du Château-

duc, le major Pierre Brassard, M. Delpha Sauvé, député de Beauharnois, le Dr O.-E. Caza, M. et Mme René Beaulieu et Armand Richer ont profité de l'occasion pour remercier les militaires et les féliciter du succès enregistré au cours de la journée. Avant de retourner à leur foyer, les invités ont été les hôtes du major Pierre Gendron, commandant intérimaire du centre d'instruction, au mess des officiers.

Simple juvénile: 1. Kerr, Châteauguay; 2. Goulet, Radisson; 3. Reid, Châteauguay.

Équipes à quatre avironneurs, classe omnium: 1. Équipe de Vokie, Lachine; 2. Équipe de Duffey, Lachine; 3. Équipe d'Aubry, Radisson.

Canot de guerre, dames: 1. Équipe de Whitall, Lachine; 2. Équipe de Duffey, Châteauguay.

Simple omnium: 1. Jeffries, Lachine; 2. R. McCreight, Grand Trunk; 3. Neak, Lachine.

Canot de guerre, classe juvénile: 1. Équipe de Whitall, Lachine; 2. Équipe d'Aubry, Radisson; 3. Équipe de Duffey, Châteauguay.

Tandem omnium: 1. Bellefeuille et Goulet, Radisson; 2. Guilmour et Dueffy, Lachine; 3. Kerr et Bonnell, Châteauguay.

Canot de guerre, classe omnium: 1. Équipe d'Aubrey, Radisson; 2. Équipe de Whitall, Lachine; 3. Équipe de Duffey, Lachine.

Équipe à quatre avironneurs, classe juvénile: 1. Équipe de Whitall, Lachine; 2. Équipe de Colby, Grand Trunk; 3. Équipe d'Aubry, Radisson.

De 1919 à 1939, le tiers de la population de Grande Bretagne, qui est de 48,000,000 personnes, avait de nouvelles maisons et au moment de la déclaration de la guerre des maisons étaient construites au taux de 1,000,000 en trois ans.

MÊME SERGE, OÙ DONC EST VOTRE MINARD?

SOLDATS CHASSEZ FATIGUE ET DOULEUR

avec le **MINARD** 35c

142 AF

PROGRAMME de LUTTE

Organisé par le promoteur Paul Larivière

- à -
L'Aréna de Valleyfield
DIMANCHE, LE 29 AOUT, 1943
à 8.30 heures p.m.

FINALE
Match d'équipe

ALI ALIBA vs. JACK RILEY
MONTE LADUE vs. C. DUROCHER

SEMI-FINALE
FRANK JUDSON vs. ANDRE VADNAIS
(L'Ange Québécois)

SPECIAL
LES RYAN vs. AL. TUCKER

20 MINUTES
TIGER DELISLE vs. CY. LECAVALIER

ADMISSION: Générale, 40c Réservé, 60c
Enfants et soldats, 25c.
(Toutes taxes comprises)

Pour toute information s'adresser à—
M. P. Larivière Téléphone 1261-W
210, Grande-Île., Nouveau Salaberry

Ouverture de la piste de courses

- de -

VILLE LASALLE
DIMANCHE, LE 29 AOUT 1943

\$1200.00 EN BOURSES

4 classes au programme:

Free-For-All	\$300.00
Classe 2.22	\$300.00
Classe 2.27	\$200.00
Classe 2.30	\$200.00

Match entre deux chevaux locaux pour \$200.00

Pour toute information s'adresser à:

Oscar Legault, Secrétaire

7579, boulevard Lasalle Tél. YO. 3148
VILLE LASALLE, P.Q.

M. Roméo Morin un as de la bicyclette, à Valleyfield les 5 et 6 septembre prochains

En marge de la venue du Métropole de Montréal — Des records enviables dans le domaine du cyclisme

Nous annonçons il y a quelque temps que le club cycliste "Métropole" viendrait à Valleyfield les 5 et 6 septembre prochains. Une nouvelle entrevue avec M. Roméo Morin, président du club cycliste mentionné, confirmait de nouveau la venue de son club pour une prochaine randonnée dans notre ville.

A cette occasion, il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs la personnalité qu'est M. Roméo Morin. Souvent on a été à même d'applaudir aux exploits de personnages du monde théâtral, acteurs, chanteurs, musiciens, etc. ou du monde sportif, étoiles de hockey, de baseball, de crosse, de nage, etc. Aujourd'hui nous mettons en vedette un athlète du cyclisme.

M. Roméo Morin a parcouru, depuis les quinze années qu'il fait du cyclisme, la distance de 70,000 milles sur sa bicyclette sans avoir connu un seul accident. La distance parcourue est un record, mais l'absence d'accident en augmente l'importance.

Depuis 1939 en particulier, M. Morin a dirigé de brillantes tournées cyclistes. En 1939, il faisait "Le tour de Québec," soit une distance de 1500 milles, parcourue en 37 jours. En 1940, il faisait le tour de la Gaspésie, soit une distance de 1800 milles. En 1941, il effectuait quatre tournées sensationnelles: dans les Cantons de

l'est, 715 milles en douze jours; dans les Laurentides, 225 milles en deux jours; dans la vallée d'Ottawa, 340 milles; sur les deux rives du St-Laurent, par Sorel, Nicolet, Deschambault, Québec, Baie St-Paul, La Malbaie, Rivière du Loup, St-Pacôme, Montmagny, Lévis, Trois-Rivières et Berthierville, 835 milles en douze jours.

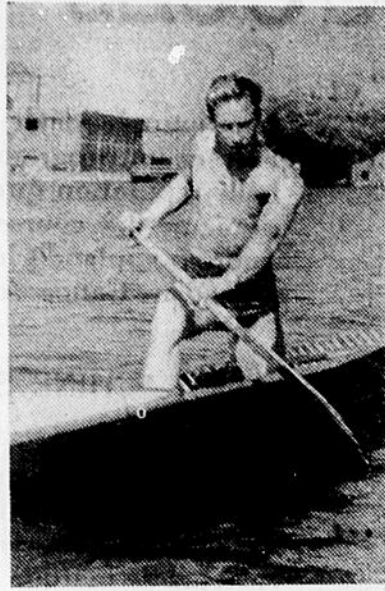
M. Morin faisait son premier tour cycliste en 1927, à l'âge de 19 ans, alors qu'en une seule journée il allait de Montréal à Plattsburg, alla à retour, soit 157 milles.

Il en fait bien d'autres depuis comme on peut s'en rendre compte. Roméo Morin, comme président ou club Métropole de Montréal, se montre d'une activité sans bornes au service des jeunes avec lesquels il organise de brillantes expéditions en diverses régions de la province.

Les 5 et 6 septembre prochains, il a préparé les membres de son club à une grande tournée cycliste à Valleyfield.

Nous espérons que les citoyens de Valleyfield ne manqueront pas de faire amicale connaissance avec les membres du Métropole. La venue du Métropole dans nos murs a suscité l'idée de la formation d'un club semblable à Valleyfield. Il est à souhaiter que l'idée trouvera des échos pratiques.

AUX REGATES



DICK "JEFF" JEFFRIES, du club de canotage de Lachine, gagnant de l'épreuve des simples omnium aux régates de Valleyfield.

(Photo Armée canadienne)

per dans la connaissance de tel ou tel métier.

M. Robert Ricard, principal de la nouvelle école, nous fait savoir que les inscriptions des élèves entrent régulièrement et qu'il s'attend à compléter le nombre des entrées d'ici aux premières semaines de septembre.

M. Ricard, en plus d'être directeur de l'école, donnera les cours d'ajustage et de dessin, tandis que M. Jean-Louis Marchand s'occupera plus particulièrement des matières théoriques à enseigner. M. Michel Dugal, a aussi été nommé professeur de menuiserie.

Les parents qui ont l'idée de suggérer à leurs enfants de suivre les cours de l'école industrielle, peuvent le faire en toute confiance et être assurés que leurs enfants seront entre les mains de professeurs compétents qui sauront les instruire de façon à mieux réussir dans la vie pour l'avenir.

Nos étudiants se surprennent parfois à envier le sort d'un ancien camarade qui discontinua la classe, il y a quelques années, et travaille maintenant dans une usine à un salaire enviable. Un étudiant arrive alors à établir une comparaison entre sa situation et celle de son ami et peut juger que son ami peut se permettre de sortir, de s'amuser, de dépenser, alors que lui doit étudier, dépendre de ses parents et se procurer rarement quelques caprices.

Mais si l'on considère quelques chiffres, on comprendra la valeur de l'étude.

Le tableau représente "ce que paient" quatre années d'études supplémentaires. On y cite les cas de deux jeunes gens dont l'un, Paul, a quitté l'école à quatorze ans et l'autre, Jean, à dix-huit ans.

Âge	Argent gagné
A quatorze ans	200. Ecole
A seize ans	250. Ecole
A dix-huit ans	350. 500.
A vingt ans	475. 750.
A vingt-deux ans	575. 1000.
A vingt-quatre ans	600. 1150.
A vingt-cinq ans	688. 1550.

Salaires total de Paul [onze années] ... 5,112.50

Salaires total de Jean [sept années] ... 7,337.50

Tout en travaillant quatre ans de moins, Jean a déjà gagné 2,225.00 de plus que Paul, parce qu'il a fréquenté l'école plus longtemps. N'est-ce pas que "ça paie" de poursuivre ses études?

Et l'on conçoit que les années qui suivent agrandissent encore la différence des rémunérations de l'un et de l'autre.

L'école industrielle, dont la ville de Valleyfield doit se flatter d'avoir l'établissement, donnera aux jeunes la formation nécessaire pour devenir des compétents dans l'avenir. Il faut y penser.

Saveur Sans Égale
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"
Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

Sportinage...

On parle beaucoup de balle molle. La Garde Champlain organise un tournoi pour le 6 septembre prochain, jour de la fête du travail. Le même jour les organisateurs du traditionnel tournoi d'Ormslow ré-pètent leur programme annuel. Les plus fortes équipes de la région et même de Montréal se donnent rendez-vous à Ormslow ce jour-là. On croit que les Moose ainsi que l'Hôtel Mallette, deux clubs de Valleyfield, prendront part au tournoi d'Ormslow. Quant à la ligue du district, les activités des éliminatoires rencontrent bien des difficultés. On n'a pas réussi à date à jouer une partie de détail.

Lucien Leduc, entraîneur des joueurs de l'Hôtel Mallette, fait pratiquer son équipe à fond de train. Parties exhibition presque tous les soirs de la semaine. S'il est vrai que les clubs qui pratiquent donnent des résultats, les autres équipes du détail peuvent se préparer à rencontrer un club formidable lorsqu'ils s'attaqueront à l'Hôtel Mallette.

—:—

Pas un mot de hockey à l'horizon. Les entrées de clubs dans la ligue senior sont complétées, et l'on ne s'attend plus à voir le nom de Valleyfield s'y ajouter. Qu'arrivera-t-il de ce sport qui intéresse un si grand nombre de partisans à chaque saison froide?

—:—

Le club de baseball Beauharnois a réussi un exploit sans précédent dans les éliminatoires de la ligue Starr lorsqu'il a éliminé le St-Clément en trois victoires consécutives. Il nous fait plaisir de souligner le magnifique travail de Rosario 'Tigoune' Lecompte, qui, en plus de lancer dans la première joute et d'y frapper un coup de circuit, lança par surcroît toute la deuxième joute, mérita la victoire, et frappa un autre circuit au cours de cette partie. Beauharnois rencontrera probablement Lachine dans la semi-finale de la ligue.

NAISSANCE

LARIN—A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, samedi, le 14 août 1943, à M. et Mme Oscar Larin, née Réjeane Lavoie, un garçon baptisé Roger Claude Hubert, par M. l'abbé Sauvé. Parrain et marraine: M. et Mme J. Armand Larin. Porteuse: Garde Plante.

Il y a encore beaucoup de personnes, même des médecins, qui ignorent qu'il y a moyen d'éviter la mort après une immersion de plus de quelques minutes, et qu'il faut commencer la respiration artificielle sans retard sur les lieux et la poursuivre jusqu'à ce que la personne respire normalement ou qu'elle soit fixée dans la rigor mortis. Il est très important de surveiller et de rapporter les cas où il y a de la difficulté à faire pénétrer l'air dans les poumons. C'est souvent à cause d'un spasme du larynx. Ce phénomène récemment découvert est encore mal compris et toutes les informations disponibles sont nécessaires pour l'étudier de façon complète.

Prévenir la mort par la noyade

Respiration artificielle prolongée a sauvé la vie des victimes

Les bureaux de la Ligue canadienne de Santé reçoivent, de différents endroits du Canada, des récits de quasinoiyades où le recours à une respiration artificielle prolongée a sauvé la vie à des victimes qui avaient été immergées pendant un long temps. Le docteur Gordon Bates, directeur général de la Ligue, a demandé, au cours d'une récente émission radiophonique transmise à travers tout le pays, de soumettre des cas de succès ou d'échec, afin que soient généralement mieux comprises les possibilités de sauver des vies.

Parmi les rapports que la Ligue de Santé a reçus en ces derniers jours, il y a plusieurs cas où les victimes de noyades furent présumées mortes et où, pour d'autres motifs, les efforts pour les faire revivre furent abandonnés après des tentatives relativement brèves.

Le rendement moyen de lard chez les porcs est de 75 p.c. du poids de l'animal sur pied, mais il peut varier d'un animal à l'autre, de moins de 70 à plus de 80 p.c., à l'abattoir, le poids exact du lard, c'est-à-dire de l'animal abattu et paré, est enregistré par une bascule automatique, qui est régulièrement vérifiée par le classificateur officiel.

L'École Industrielle offrira un local spacieux aux élèves

Elle est magnifiquement située sur le chemin Larocque à Valleyfield — Construction presque totalement terminée — Aménagement pratique des diverses pièces de la bâtisse

La bâtisse de la nouvelle école industrielle de Valleyfield, dont la construction avait été réclamée à grands cris, et dont la réalisation semblait pour un temps à l'état d'utopie, est maintenant une réalité de l'heure.

L'école des arts et métiers possède un vaste emplacement sur le chemin Larocque, au coin de la rue St-Jean-Baptiste, à Valleyfield.

La bâtisse élève ses deux étages

magnifiquement et invité d'elle-même les élèves à venir y suivre les cours dans ses salles bien éclairées et aménagées de façon pratique pour toutes commodités.

Une bonne partie de la machinerie sur laquelle les élèves pourront suivre des cours de pratique est déjà installée dans les salles de l'école. On attend encore d'autres machines et instruments qui permettront aux élèves de se dévelop-

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

NOUS AVONS TOUT POUR VOUS SERVIR EN PAPIER — EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe	Estampes en Caoutchouc
Articles de Bureau	Livrets de Comptoir
Articles de Magasin	Système McCaskey
Livres de Comptabilité	Système Ramsay
etc. etc.	etc. etc.

AGENT:
CAISSES ENREGISTRÉES
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD ENRG.
32, rue Ste-Cécile —C.P. 29, VALLEYFIELD, P.Q.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES PILULES MORO

1466 ST-DENIS, MONTRÉAL

AU CONSEIL DE VILLE

Le cas des épiciers restaurateurs est un casse-tête pour l'échevin du Quartier Ouest

Il demande que le règlement soit appliqué dans toute sa rigueur et pour tous ceux qui y sont concernés — On demandera un rapport du chef de police

M. l'échevin Louis Quevillon, du quartier ouest, s'est déclaré très indigné de la façon dont le règlement concernant la fermeture des épiciers dirigés par des épiciers-restaurateurs, est appliqué. Il laisse entendre, sans toute fois les nommer, que plusieurs restaurateurs vendent de la marchandise considérée comme de l'épicerie le dimanche, et ce au nez de la police et des compétiteurs qui ont bien voulu suivre la loi.

"Un tel état de chose, dit-il, ne peut durer et la police devrait voir à ce que le règlement soit observé par tous. Il y a toujours un bout à tout... c'est à croire, de la manière dont les choses vont, que ces fameux restaurateurs sont protégés par quelqu'un."

Sur ce, on constate que le règlement, tel qu'il est, est pratiquement

irappliquable à cause de sa rigidité et que la police serait sur le qui-vive toute la journée du dimanche, arrêtant ceux qui sortent des restaurants pour ouvrir leur paquets et constater si c'est une briquette de crème glacée qu'ils ont achetée ou une livre de beurre; dix livres de patates ou un quart de pommes.

Immédiatement le sujet tombe sur les fruits. La loi doit être appliquée dans ce cas. M. l'échevin Cauchon arrive à une entente quand il propose qu'on se conforme à un rapport qu'on demandera au chef de police dans ce cas.

C'est la dernière question au programme du jour et l'assemblée se termine pendant qu'un assistant dit à son voisin: "C'est pas tout le monde qui a de quoi manger plein son jardin, le dimanche comme la semaine!" Parlait-il d'un jardin... de la victoire?

NOUVELLES LOCALES POUR NOS SOLDATS



Il y a quelques jours Mme Napoléon Mercier, 153, rue St-Laurent, Valleyfield, recevait une lettre de son fils en "quelque part" en Europe déclarant que les soldats désirent des nouvelles de leur localité plus que toutes autres choses. Pour prouver cette déclaration, le sergent BERTRAND MERCIER, se fit photographier au moment où il lisait LE COURRIER, le seul journal dans le comté de Beauharnois qui est publié le lundi. Nos soldats apprécient les lettres de leurs parents ou amis mais ils désirent aussi prendre connaissance des événements qui se déroulent dans leur ville. Encourageons nos soldats en leur faisant parvenir les nouvelles de chez-nous.

mois, les membres du conseil ne peuvent s'empêcher de sourire devant autant de diligence de la part des employés du gouvernement.

La Shawinigan Water & Power confirme la clause du contrat voulant que la reconstruction d'une ligne de 30,000 volts à partir de l'angle des rues Cossette et Victoria jusqu'à un certain endroit de la rue Ellice, près de la manufacture de soie, soit aux dépens de la compagnie et selon un plan ou tracé fourni par l'ingénieur de la ville.

M. l'échevin Gagnier s'informe quand la compagnie fera ces travaux, mais sa réponse lui vient sans délai alors que le greffier donna lecture d'une seconde lettre dans laquelle la Shawinigan déclare qu'elle est prête à commencer les travaux dès que le plan lui sera fourni.

Ce n'est qu'un faux espoir car nous apprenons plus tard que la ville n'étant pas propriétaire d'une partie du terrain sur lequel doit passer cette ligne, il faudra entreprendre des démarches qui s'annoncent comme assez longues.

Le comité de récupération remercie la ville d'avoir prêté le parc Sauvé pour une séance de vues animées qui rapporta 12890 livres de métal, 1720 livres de caoutchouc et 1715 livres de guénilles.

Un avis de motion est présenté par M. l'échevin Mercier à l'effet d'apporter un changement qui s'impose depuis que le nouvel écusson de la ville est fait et remplace l'ancien qui ne fut jamais bien complet.

M. l'échevin Gagnier propose un vote de remerciements à M. Nolasque April qui au cours d'une émission radiophonique a fait rejaillir les beautés de notre ville et de notre région.

Sur proposition de M. l'échevin Robert Cauchon, le président du comité des parcs: M. l'échevin Horace Viau entreprendra des démarches auprès du gouvernement provincial afin d'obtenir des arbres. On veut tenter une expérience en urbanisme et commencer à embellir notre ville.

En effet des arbres seront plantés dès l'automne prochain sur les bandes nord et sud du canal, du pont Jacques Cartier au pont Blanc.

On ne peut que louer une telle initiative; tout ce qu'il reste à savoir c'est ce que peut donner le gouvernement ou ce que ce projet peut encourir de dépenses.

—Et la séance est levée.

Faits divers au conseil

M. W. David, propriétaire du chemin Laroque, se plaint que chaque fois qu'il pleut l'eau entre dans la cave de sa maison et que c'est dû à une défectuosité de l'égoût à cet endroit. M. l'échevin Quevillon fait alors remarquer que la ville a fait des travaux de réparations à cet endroit et que l'eau entre tout comme avant. La lettre est donc mise aux filières.

Le conseil accorde de bon gré la permission à la Légion Canadienne de Valleyfield de tenir une souscription dans notre ville dont les profits seront appliqués à procurer des cigarettes aux nôtres en service outre-mer et prisonniers de l'ennemi. On recommande particulièrement aux organisateurs de donner au chef de police la liste de ceux qui seront assignés à recueillir les fonds, non qu'on doute de leur honnêteté, mais afin d'empêcher d'autres individus entreprenants de passer avant eux et de s'approprier de l'argent à leur nom.

Cette souscription se tiendra le

mercredi, premier septembre prochain.

On remet aux finances la demande de construction d'un système d'égoût sur la rue Ellen, au coin de Danis, demande faite par M. Wilfrid Desponts.

L'avocat des municipalités de Chateauguay et de Beauharnois ainsi que de la ville de Valleyfield, Mre Gontran Saintonge, fait parvenir des copies du jugement rendu par la Commission des Transports à la suite de la cause entendue entre ces corporations et la New-York Central. Comme le compte de l'avocat a été déposé au Comité des Finances, on met aux filières les copies du jugement très peu favorable, disons-le en passant, pour le public voyageur de notre région.

Egalement aux filières une lettre de la Commission des Transports dans laquelle ce département demande si les pourparlers entre la ville et la compagnie du Traversier sont en marche. Comme cette question est réglée depuis bientôt trois

EN PREPARATION D'UN CONGRES PROVINCIAL



Voici l'insigne original annonçant le congrès des Chambres de Commerce cadettes de la province qui doit avoir lieu les 20 et 21 septembre, à Sorel. Au centre de la ceinture, le "Québec" qui transportera les congressistes, et le mot d'ordre: Tous à bord!

Congrès Provincial des Chambres de Com. Cadettes à Sorel

Le huitième congrès provincial de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec aura lieu les 20 et 21 septembre 1943, à Sorel, petite ville prospère dont les immenses usines attirent aujourd'hui l'attention du monde entier.

Vu l'importance qu'a prise Sorel depuis 1939, la Fédération ne pouvait mieux choisir comme siège de son prochain congrès provincial. En effet, avantageusement située au confluent du Richelieu et du majestueux St-Laurent. Sorel est aujourd'hui devenue l'enfant choyé de la Province; par son développement économique de plus en plus prospère elle suscite chez nos jeunes l'espoir en l'avenir. Son commerce y est florissant et est dû, non pas au capital étranger, qui fit la prospérité de la majorité de ses villes-soeurs, mais à la clairvoyance et à la générosité de cana-

diens-français de chez nous qui font particulièrement honneur à leur race. Ses deux principales industries: Marine Industries Limited et Sorel Industries Limited sont avantageusement connues des pays d'Europe et d'Amérique.

Les membres du Comité local d'organisation du congrès se sont depuis plusieurs mois déjà mis à la tâche, et ils prévoient un succès sans précédent dans les annales de la Fédération.

Comme Sorel regorgeait déjà d'ouvriers employés à ses usines de guerre, le premier problème auquel le comité eut à faire face fut celui du logement. Le problème fut résolu par l'obtention du luxueux vapeur "Québec" de la Canada Steamship Lines, lequel transportera la majorité des congressistes de Montréal à Sorel et leur servira d'hôtel pendant les deux jours que

(Suite à la page 16)

MERCI AU PUBLIC



M. ROMEO RICHER

qu'il a reçu d'eux durant les huit années qu'il a été en affaires sous la raison sociale Richer & Frère.

ROMEO RICHER

M. Roméo Richer, autrefois co-propriétaire de la maison RICHER & FRERE, embouteilleurs de Pepsi-Cola, annonce au public qu'il a cédé sa part comme tel.

Avant de quitter, M. Richer tient à remercier publiquement ses nombreux clients et amis de Valleyfield et des environs pour le magnifique encouragement

Attention aux quilleurs

Mercredi soir le 1er septembre à 8 heures aura lieu dans la salle de quilles "Salaberry", rue Victoria, une grande assemblée concernant la ligue de petites quilles de la Cité, a déclaré M. Gaspard Leduc, président de cette ligue pour la prochaine saison 1943-44.

A cette assemblée seront discutées les lois de cette ligue et plusieurs autres détails intéressants. Devront être présents, les gérants et capitaines des clubs de l'an dernier, ainsi que les directeurs, secrétaires, etc. Tout club désireux de faire partie de cette ligue devra être représenté par son gérant ou capitaine ou un représentant.

Nous vous invitons donc à assister en grand nombre à cette assemblée. N'oubliez pas la date: MERCREDI SOIR LE 1er SEPTEMBRE A 8 HEURES.



Ici et là à travers

nos campagnes

La terre



chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 23 août, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS		Choix: type à boucherie	11.25-11.50
Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 16.85c-17c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.75c. Truies: 11c-11.50c. Abattus: 14c-14.50c. Verrats châtrés: 9c-10.50c. Abattus: 11.50-12.50c.		Bonne	10.50-11.00
RABAIS		Moyenne	9.00-9.50
B2: 130-134 lbs	0.50	Commune	7.50-8.00
C1 et C2: 130-175 lbs	1.00	VACHES	
C3: 175-185 lbs	2.00	Choix: type à boucherie	9.75-10.00
D1 et D2: 130-175 lbs	1.50	Bonne	9.00-9.50
D3: 176-185 lbs	2.50	Moyenne	7.50-8.00
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus. Lourds, 186-205 lbs, par tête: 3.00. Extra lourds, 206 et plus, \$2 le 100 lbs.		Commune	6.00-6.50
VEAUX DE LAIT		Très Commune	5.00-5.50
Choix	15.50-16.00	TAUREAUX	
Bon	14.50-15.00	Choix: type à boucherie	10.00-10.25
Moyen	13.00-14.00	Bon	8.50-9.25
Commun	9.00-10.00	Moyen	7.75-8.25
D'herbe	7.50-8.50	Commun	6.50-7.50
BOUVILLONS		POULETS VIVANTS "A ROTIR"	
Choix	12.25-12.50	ROUGES ET BLANCS	
Bon	11.75-12.25	A-5 lbs et plus	31½c
Moyen	11.00-11.50	B-5 lbs et plus	29½c
Commun	8.50-10.00	C-5 lbs et plus	27½c
AGNEAUX DU PRINTEMPS		A-Moins de 5 lbs	29½c
Bon: 75 lbs et plus 15.50c la livre		B-Moins de 5 lbs	27½c
Moins de 75 lbs: 10c la livre.		C-Moins de 5 lbs	25½c
MOUTONS		POULETS VIVANTS "A GRILLER"	
Bon	8.50-9.50	GRIS	
Commun	5.00-6.00	A-5 lbs et plus	31½c
TAURES		B-5 lbs et plus	29½c
		C-5 lbs et plus	27½c
		A-Moins de 5 lbs	29½c
		B-Moins de 5 lbs	27½c
		C-Moins de 5 lbs	25½c
		POULETS VIVANTS "A ROTIR"	
		GRIS	
		A-2½ lbs et plus	30c
		B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs	28c
		C-Moins de 2 lbs	26c
		POULETS VIVANTS "A GRILLER"	

ROUGES ET BLANCS

A-2½ lbs et plus	30c
B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs	28c
C-Moins de 2 lbs	26c

POULES VIVANTES, TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A-5 lbs et plus	23c
B-5 lbs et plus	21c
C-5 lbs et plus	19c
A-Moins de 5 lbs	21c
B-Moins de 5 lbs	19c
C-Moins de 5 lbs	17c

POULES VIVANTES RACE "LEGHORN"

A	21c
B	19c
C	17c

COQS VIVANTS

5 lbs et plus	17c
Moins de 5 lbs	15c

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus	24c
---------------	-----

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"	
Spécial-6 lbs et plus	37½c
A-6 lbs et plus	36½c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	35½c
B-6 lbs et plus	33½c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	32½c

POULETS ABATTUS "Sélectionnés"

Spécial-6 lbs et plus	35½c
A-6 lbs et plus	34½c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	33½c
B-6 lbs et plus	32½c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	31½c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	30½c
C-6 lbs et plus	29½c
C-5 lbs jusqu'à 6 lbs	28½c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	27½c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	26½c

POULES ABATTUES

A-5 lbs et plus	25½c
-----------------	------

A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	24½c
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	23½c
B-5 lbs et plus	23½c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	22½c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	21½c
C-5 lbs et plus	20½c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19½c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18½c

VEAUX ABATTUS

"Engraisés au lait"	
Bong	18c
Moyens	17c
Communs	16c

N.B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	39½c
B	38½c
C	35½c

OEUFs

A - Gros	46c
A - Moyen	45c
B	36c
A - Poulette	36c
C	33c

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE : MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS	
Semaine finissant le 16 août 1943 inclusivement	
No. 1 pasteurisé	32-13/16c
No. 2 pasteurisé	31-13/16c
No. 3 pasteurisé	30-13/16c

Prenez vos précautions maintenant, afin que votre maison soit chaude tout en dépensant moins de charbon.

COMMENT ÉCONOMISER LE CHARBON



✓ POUR AVOIR PLUS DE CHALEUR :

Nettoyez bien la fournaise et les tuyaux et gardez les grilles en parfait ordre. Si certaines pièces sont difficiles à réchauffer, vous gaspillez du combustible. La mise au point de votre fournaise suffira probablement à remédier à cet inconvénient. Faites examiner votre système de chauffage par un homme compétent qui fera les réparations nécessaires. Couvrez votre fournaise et les tuyaux de matériaux isolants.



✓ POUR ÉVITER LES PERTES DE CHALEUR :

Les contre-fenêtres et les contre-portes doivent fermer juste et être calfeutrées. S'il n'y a pas de contre-fenêtres, la perte de chaleur peut s'élever jusqu'à 20%. Bouchez les interstices des fenêtres et des portes et les fissures des murs de briques. (Certains ferronniers louent des fusils à air pour appliquer la pâte goudronnée.) Fixez les vitres mal ajustées et remplacez celles qui sont brisées. Voilà une petite dépense qui vous épargnera beaucoup de charbon.



✓ POUR ÉCONOMISER D'AVANTAGE LE COMBUSTIBLE :

Vous épargnez de l'argent et du combustible en faisant bien isoler votre maison. On a constaté dans beaucoup d'habitations que le défaut d'isolement et l'absence de contre-fenêtres nuisent au chauffage et causent un gaspillage de combustible atteignant jusqu'à 50% de la consommation normale. Surveillez nos prochaines annonces sur la manière de bien chauffer.

FAITES EXAMINER VOTRE MAISON EN VUE DE CORRIGER TOUT DÉFAUT D'ISOLEMENT OU LES DÉFECTUOSITÉS DE VOTRE FOURNAISE

Ne tardez pas. Les ouvriers compétents aussi bien que les matériaux sont rares. Préparez votre maison dès maintenant pour l'hiver, car vous pourriez avoir de la difficulté à vous procurer plus tard ce dont vous aurez besoin.

Économisez une tonne sur cinq

MINISTÈRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS

MS-109P

HON. C. D. HOWE, M.P.



Modification à la Loi d'Assurance-Chômage

Avis aux patrons et employés concernés

À SA session de 1943 le Parlement du Canada a modifié la Loi d'Assurance-chômage de 1940. Ces modifications ont pour effet de placer sous le régime de l'Assurance-chômage de nouvelles catégories d'employés.

À compter du 1er septembre 1943, les patrons doivent verser des contributions pour les employés suivants:

- ★ (1) Toute personne dans un emploi jusqu'ici assurable, indépendamment du montant gagné, qui serait payée à tant par heure, par jour, par semaine ou à la pièce (y compris le taux par mille parcouru).
- ★ (2) Tout employé, payé d'après un taux mensuel ou annuel, dont le salaire, y compris l'indemnité de vie chère s'il en est, n'excède pas \$2,400 par an.

Tous les employés ci-dessus décrits doivent verser leurs contributions selon la loi.

La contribution globale pour tout employé qui gagne \$26 ou plus par semaine, sera de la classe 7—63 cents par semaine.

Aux patrons: Obtenez dès que possible des carnets d'assurance-chômage du plus proche bureau local de la Commission d'Assurance-chômage, pour les employés ci-dessus décrits qui deviendront assurables le 1er septembre 1943.

Aux employés: Il est de votre intérêt de voir à ce que votre employeur verse les contributions en votre nom à compter de septembre 1943, si vous devenez assurable sous le régime de cette modification de la Loi.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

L. J. TROTTIER, Président
E. J. TALLON, Commissaire
ALLAN M. MITCHELL,
Commissaire

W-10-F

Les jeunes font leur part dans cette guerre

Cette guerre aura été la guerre de tout le monde, celle des combattants à la ligne de feu, celle de l'ouvrier à l'usine, celle des ménagères, des jeunes filles et même des enfants. Il n'est rien de plus admirable que de voir cette émulation entre les groupes les plus divers à savoir qui ferait le plus et qui ferait de mieux. L'exemple de ce gamin de treize ans est bien caractéristique. Son père possède un poste d'essence où le gamin travaille tous les samedis de l'année, parce que la clientèle est particulièrement abondante ce jour-là. Pierre c'est son nom, a réussi de cette façon, à économiser la jolie somme de \$50 qu'il a été tout fier d'investir dans l'achat d'une obligation de la victoire.

Les vacances sont venues, et le jeune homme raconte qu'il continue de ne travailler avec son père qu'un jour par semaine.

C'est ainsi qu'il a décidé de faire quelque chose d'utile le reste de la semaine, en offrant ses services à un fermier des environs. Et Pierre a la satisfaction de dire et de croire qu'il remplace un homme. Il a appris à conduire les chevaux, à traire les vaches, à tourner le foin et à rendre une foule de petits services qui libèrent d'autant le "patron" pour des travaux plus importants.

C'est sa façon au gamin de faire sa part à l'effort de guerre. Il double cette contribution de l'achat de certificats d'épargne, en vue de ses études à l'université.

Le conseil reçoit une lettre de remerciements de la fille de l'ancien maire, M. Plante

Pour avoir immortalisé son souvenir en donnant son nom à l'une de nos rues

La résolution approuvée par le conseil de ville au cours de la dernière séance a eu dernièrement une agréable répercussion. M. l'échevin Robert Cauchon est tout heureux de rendre publique une lettre reçue récemment et qui ne contient que des félicitations et remerciements.

On sait en effet que sur une proposition de M. Cauchon, le conseil a approuvé qu'on nomme du nom du premier maire de Valleyfield, la rue jusqu'à ce jour connue sous le vocable de rue Perron.

Mme L. Plante de Martigny, fille du regretté premier maire, M. Moïse Plante, a ainsi exprimé ses remerciements pour le geste des conseillers qui immortalisent le nom de son père:

A Monsieur R. Cauchon, Echevin.

Cher Monsieur,

Votre délicate idée de nommer à l'avenir les rues nouvelles du nom des anciens Maires disparus m'a vraiment fait plaisir. Et comme le premier à l'adresse de cette désignation a été mon regretté père, Moïse Plante, maire durant vingt-huit années consécutives de cette ville, j'en suis flattée! Aussi, permettez-moi de vous remercier vivement de cette juste résolution, ainsi que de l'approbation unanime de vos collègues qui vous ont secondé.

Croyez-moi, Monsieur, avec reconnaissance,

Votre dévouée,

M. L. PLANTE DE MARTIGNY.
Valleyfield, 16 août 1943.

Miel, confitures, gelées et marmelades seront rationnés

Depuis lundi matin dernier — Jusqu'à l'ouverture des magasins, le 2 septembre, la vente est interdite — Les ventes de miel cessent aussi pendant la période de suspension

LES DETAILS DE CE RATIONNEMENT

La Commission des prix et du commerce annonce que toutes les ventes ou les livraisons aux consommateurs de miel, confitures, gelées et marmelades sont suspendues à partir de minuit dimanche soir jusqu'à l'ouverture des magasins le matin du jeudi, 2 septembre.

Cette suspension de ventes et de livraisons est destinée à préparer le rationnement de ces marchandises, qui commencera le 2 septembre. Les détails de ce rationnement seront publiés d'ici une semaine.

Cette ordonnance comporte qu'aucune vente de ces marchandises, ou aucune livraison de commandes déjà faites, doivent être effectuées aux ménagères, hôtels, restaurants, institutions, usagers industriels ou à toute autre personne qui demanderait ces produits dans un but de consommation. Les hôtels, restaurants, et les buffets et autres endroits, ainsi que les institutions, qui normalement servaient ces marchan-

dises à leur clientèle, peuvent continuer à le faire, mais ils ne doivent ni acheter, ni prendre livraisons de ces approvisionnements pendant la période de suspension.

Les ventes permises

Les seules ventes permises maintenant, dit la déclaration de la Commission, sont celles aux grossistes et aux détaillants ou à d'autres personnes qui achètent ces produits pour les revendre. En d'autres mots, les ventes au grand public consommateur sont interrompues, mais le flot normal de ces produits aux centres commerciaux de distribution est permis, en attendant la publication de nouveau plan de rationnement qui contrôlera toutes les ventes.

Les producteurs de miel sont spécialement avertis que toutes les ventes de miel aux consommateurs-clients doivent cesser pendant la période de suspension et que toutes les commandes qu'ils ont acceptées, pour livraisons futures, ne peuvent être

Les bases d'une sociologie nouvelle INVITATION A L'ETUDE

Le livre vedette

Depuis longtemps un petit traité de sociologie canadienne-française s'impose. L'Institut de Recherches Economiques et Sociales le livre au public dans la première étude de son président, monsieur Esdras Minville.

"La question nationale a fait l'objet de milliers de discours, rarement d'étude poussées et systématiques. Nous en sommes encore à nous demander ce que nous défendons quand nous nous défendons nous-mêmes. Rappelons le mot de Laurier à Bourassa "La province de Québec n'a pas d'opinion. Elle n'a que des sentiments".

La vie nationale est autre chose qu'une suite de réactions ou de mouvements défensifs. Elle est un ordre, un produit de l'intelligence et de la volonté. Si nous voulons dépasser le stade de la survivance et accéder à la vie nationale, à ce degré de réalisation de lui-même où un peuple exprime sa culture marquée de son génie propre, il nous faudra par delà le sentiment atteindre à la pensée constructive, source de progrès.

Rien ne répond plus impérieusement aux besoins de l'heure et aux désirs de la jeunesse qu'une sociologie appliquée au Canada français. Savoir ce que nous sommes et de là déduire ce que nous devons vouloir.

Monsieur Esdras Minville présente au public cette synthèse qui résume 25 années de réflexions. Le nom de Minville suffit à la jeunesse. Elle sait que la pensée est énergique comme l'auteur. C'est un livre qu'elle conservera sur sa table de travail.

Jeune, lis-le et tu ne seras pas déçu! "Invitation à l'étude" par Esdras Minville est en vente dans toutes les librairies. Demandez-le aux éditeurs: FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Au comptoir: \$0.75; par la poste: \$0.85.

remplies pendant cette période. Après le 2 septembre, ces ventes seront soumises au nouveau plan de rationnement.

Triple noyade à Pte. Hopkins

Quatre personnes réussissent à se sauver

Les victimes des ondes ont été particulièrement nombreuses en fin de semaine dernière dans notre région. En effet nous apprenons qu'une triple noyade s'est produite mardi dernier à quelques milles de Saint-Anicet, comté d'Huntingdon, à proximité de la pointe Hopkins.

Les noyés sont MM. Louis Miron, Noé Mondoux et un individu du nom de Gallagher. Ils étaient tous trois parmi les 7 passagers d'une légère embarcation quand, on ne sait trop comment la chose s'est produite, l'eau se mit à entrer de toute

part et fit couler la chaloupe en quelques secondes. A cet endroit la profondeur atteint 60 pieds.

L'identification des victimes se fit tard dans la nuit suivante par quatre autres personnes qui purent échapper à la noyade et qui furent témoins de cette tragédie.

Les opérations de dragage ont été commencées dès que la nouvelle fut connue et le lendemain du drame les cadavres n'avaient pas encore été retrouvés.

HUILE DE GRAINE DE TOURNESOL

On considère que l'huile extraite de la graine de tournesols est l'une des meilleures huiles comestibles. On compte produire près de 17½ millions de livres d'huile de ce genre dans l'Ouest du Canada en 1943.

Grand Bazaar Populaire CANADIEN

STE-MARTINE

Les samedis

28 août et 4 septembre

Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste

au profit des oeuvres paroissiales et nationales.

- Attractions libérales
- A des prix conservateurs.
- Symbole d'union sacrée nationale.

Serez-vous au nombre de nos bienfaiteurs?

Devenez membre de notre Société Canadienne-Française

- L'union fait la Nation
- La division rend poltron et esclave des autres nations.

BIENVENUE A TOUS

11^e TOURNOI ANNUEL DE BALLE - MOLLE

sous les auspices du "Curling Club" d'Ormstown
Terrain d'exposition, Ormstown, P.Q.

Lundi, le 6 septembre 1943
FETE DU TRAVAIL

Toutes les entrées doivent être envoyées avant vendredi soir, le 3 septembre, 1943, à M. Fred Soucy, 20, rue Olivier, Valleyfield, ou au Dr J.-W. Mills, à Ormstown.

Série consolation pour les équipes qui perdent la première partie.
Entrée: \$1.00 par équipe

Sous les lumières électriques

Les finales se joueront sous les lumières électriques. Partie finale pour filles à 7 p.m. — Pour hommes à 8.30 p.m.

ADMISSION AU TERRAIN: Adultes 25c; Enfants 15c

DANSE

Au cours de la soirée — beau temps ou mauvais temps dans la

Salle Industrielle

ADMISSION: Couple 50c; Dames seules, 25c.

Laissez là vos outils...

C'est le temps de se battre!



Les Equipages AERIENS ont besoin, pour entraînement immédiat, de PILOTES NAVIGATEURS BOMBARDIERS MITRAILLEURS RADIO-TÉLEGRAPHISTES (Mitrailleurs)

PEUT-ÊTRE fabriquez-vous des bombes ou des chars d'assaut, des pièces d'aéroplane ou de navire, mais il y a une chose qui compte davantage et c'est de porter la guerre au coeur des pays ennemis. Toutes les autres tâches sont secondaires. Aujourd'hui, il est essentiel de chasser du firmament les avions de l'axe; de couler ou de réduire en miettes ses sous-marins. Tout jeune homme prêt à faire sa part et apte au service, trouvera place dans les équipages aériens. Des avions-écoles rapides sont à votre disposition et des instructeurs expérimentés vous aideront à gagner vos ailes et à vous lancer dans la bataille des airs en moins de temps que jamais.

En outre, cet entraînement spécialisé dont bénéficieront les membres des équipages aériens de la R.C.A.F., vous ouvrira les cadres de l'aviation civile, après la guerre.

Décidez dès maintenant que vous participerez à la bataille. Rendez-vous aujourd'hui au plus proche Centre de recrutement de la R.C.A.F. Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17½ à 33 ans, vous êtes admissible. L'absence d'instruction primaire supérieure n'est plus un obstacle à l'enrôlement. Vous endosserez l'uniforme immédiatement.

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

Centres de recrutement situés dans les principales villes du Canada. Des unités mobiles de recrutement passent régulièrement aux autres endroits.

LA
Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSEPHAT LEGAULT,
Gérant de la circulation

Le Courrier

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU
Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

de

Beauharnois

Pour votre
ÉPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entiè-
rement dévoué aux intérêts de
la ville de Beauharnois et sa
région.
Paraissant le lundi de
chaque semaine

Page 16

Jeudi, le 26 août, 1943

Beauharnois triomphe dans la première éliminatoire

Rosario "Tigoun" Lecompte est un des héros des deux joutes de la journée de dimanche dernier — Il frappe deux circuits, lance et gagne une des parties du programme double, et contribue aussi à gagner l'autre

Le club de baseball Beauharnois de la ligue Starr senior a causé la surprise — des amateurs cette année. En effet le club Beauharnois, qui n'avait gagné aucune partie au cours de l'année régulière, s'est ressaisi dans les éliminatoires pour l'emporter sur le St-Clément dans la première série de détail en trois parties consécutives.

Dimanche dernier, notre club s'assurait deux victoires par le score de 18 à 12 et 7 à 4.

Rosario Lecompte fut le héros de la journée. Le puissant lanceur gagna sa propre partie dans la deuxième joute du programme double en n'accordant que neuf coups sûrs et quatre points aux frappeurs du St-Clément, tandis que lui-même frappait un circuit dans cette partie.

Dans l'autre partie, Lecompte remplaça Gignac au monticule au cours de la joute, et frappa encore

un coup de circuit pour ainsi contribuer fortement au double succès du Beauharnois. Emile Lebeuf du Beauharnois frappa également deux circuits dans l'après-midi.

Ces succès du Beauharnois ont enthousiasmé les joueurs et les partisans de l'équipe qui se promettent d'autres victoires dans les éliminatoires suivantes.

Les autres vainqueurs de la ligue Starr sont Lachine, Facteurs et Chérier, qui ont éliminé respectivement les clubs Sorel, Ville Emard et St-Jean.

St-Clément .. 250 103 010—12 15 7
Beauharnois .. 201 351 33x—18 12 5

Fleming, Calvert et Paré; Gignac, Lecompte et Frappier.

St-Clément .. 022 000 000—4 9 1
Beauharnois .. 010 041 01x—7 13 0

Bremner et Fleming; Lecompte et Frappier.

Ville de Beauharnois Avis Public

Est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Beauharnois, que vendredi, le troisième jour de septembre 1943, à deux heures de l'après-midi, heure avancée, aux coins des rues Saint-Charles et Brown, sera vendu au rabais, plus bas et dernier enchérisseur, la confection d'un canal d'égoût sur la rue Brown, à partir de la voie ferrée du New-York Central à aller jusqu'à la rue Saint-Georges, conformément au règlement concernant le mode de confection de canaux d'égoût dans cette ville.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'HOTEL DE VILLE ou au numéro 18, rue Ste-Catherine, Son Honneur le maire M. ARTHUR LEDUC.

Beauharnois, le 25 août 1943.

Lucien Primeau,
Secrétaire-trésorier.

Des courses à Valleyfield le 5 septembre

Les meilleurs chevaux à Valleyfield à cette occasion

Les promoteurs de courses à Valleyfield, MM. Cholette, Crépin et Vinet, nous font part que le dimanche, 5 septembre prochain, les amateurs auront un autre beau programme de courses de chevaux.

En effet on est à préparer ce programme sur lequel figureront trois classes rapides qui se disputeront une bourse totale de \$750. La semaine prochaine nous reviendrons sur ce sujet avec force détails qui ne pourront que plaire et intéresser les fervents de ce magnifique sport qu'est la course de chevaux.

Congrès des Juniors à Sorel

(Suite de la page 13)

durera le congrès. Le premier soir du congrès on tiendra sur ce même bateau une excursion sur le fleuve au clair de lune.

Les membres de toutes les Chambres faisant partie de la Fédération, sises aux quatre coins de la Province, sont invités au congrès, accompagnés de leurs épouses et de leurs amis. Il va sans dire que nous réservons aux dames un chaleureux accueil. Nous conseillons à tous de remplir au plus tôt la formule d'inscription au congrès, et de la faire parvenir aussitôt au Secrétaire du Comité local d'organisation. De toute façon il faudra que toute inscription soit faite au plus tard au début de septembre.

Le comité de publicité, pour sa part tiendra les membres et leurs amis au courant du programme et de tous les détails du congrès. Qu'on se le dise, "Soignons à bord".

Le résultat des courses à Beauharnois

Plusieurs chevaux participent aux différentes étapes

Voici les résultats des courses sous harnais disputées dernièrement à Beauharnois.

Classe 2.22:
Sir Henley, M. Turcotte .. 1 1 1
Bobby Burns, A. Vinet .. 5 2 2
Marble-E. Peter, M. Shavers et Champion .. 2 3 3
Romala Harvester, A. Chi-

coine .. 3 4 5
Peter Grattan, E. Leboeuf 4 5 4
Betty Hugo, D. Rice .. 6 5 r

Temps: 2.17; 2.16½; 2.16½.

Classe 2.27:
Charles Axworthy, M. Shavers et Champion .. 1 1 1
Manchester Appolo, Dr

M. Brault .. 2 2 2
Miss Volo Guy, O. Brière .. 3 4 4
Caporal Dress, M. Bullock .. 4 5 3
Jetty Bugs, G. Smith .. 5 5 3
Grattan Peter, Chicoline .. 6 r

Temps: 2.20; 2.17; 2.20.

Free for all:
Miss Irene Scott, A.

Cholette .. 1 1 1
Tramp Abbey, M. Pyke .. 2 2 2
Oakley Grattan, A. Viau .. 3 3 3
Evelyn Evans, M. Pyke .. 4 4 4
Temps: 2.13; 2.13; 2.11.

Jeunes filles qualifiées demandées

A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield

La première entrée de G.M. est faite à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield; cependant la directrice ne refuserait pas de jeunes filles qualifiées, d'ici au 1er septembre prochain. QUALIFICATIONS: bonne santé, instruction suffisante, c'est-à-dire comme minimum le diplôme supérieur ou complémentaire etc.

Pour plus de renseignements s'adresser personnellement ou par écrit à la directrice des gardes-malades, Hôtel-Dieu de Valleyfield.

MAMAN MEDITE

Par L. GAUTHIER

Quand cette maman médite, ses accents restent maternels, son cœur garde l'amoureuse préoccupation de son époux, de ses petits, de son foyer!...

Voilà pourquoi toutes les mamans accueilleront avec reconnaissance cette maman qui vient les aider — de ses mots plus vibrants, de ses phrases au rythme plus harmonieux! — à exprimer leurs propres sentiments, leurs propres émotions, leurs propre prière.

Chaque jour de la semaine apporte son sujet. La Trinité, la Vocation des enfants, les Anges, saint

M. Lionel Bertrand est réélu président des hebdomadaires

M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne aux Communes, a été réélu président de l'association des hebdomadaires de langue française de la province de Québec; au cours de la réunion annuelle qui a eu lieu à Nicolet en fin de semaine. Les autres officiers élus sont: MM. L. Omer Perrier, de S.-Jean, président honoraire; Albert Wallot, de Valleyfield, premier président; Gérard Velleux, de Drummondville, deuxième vice-président; Raymond Bouville, de Trois-Rivières, secrétaire-trésorier, et Edouard Hains, de Magog, agent d'affaires.

Les directeurs élus sont: MM. Harry Bernard, de Saint-Hyacinthe; C. A. Robidoux, de Waterloo; Jean Lafrenière, de Sorel; J. P. Quirion, de Beauceville; et Mme Camille Duquay, de Victoriaville.

Joseph, le Pain de Vie, la Passion du Sauveur, la Très Sainte Vierge, occupent tout à tour l'esprit et le cœur de cette maman si habile à adapter ses résolutions pratiques à sa vie quotidienne.

"Maman médite", du Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., réalise un excellent — et agréable! — recueil de méditations pour les mamans d'aujourd'hui et de demain.

"Maman médite" par Lorenzo Gauthier, c.s.v., 152 p. En vente dans toutes les librairies. Editions FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Au comptoir: \$0.60; par la poste: \$0.65.

ATTENTION! AUTOMOBILISTES! PNEUS VULCANISES

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

Ludovic Montpetit

Garagiste

MELOCHEVILLE

TEL. 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
Assurances générales
Vie, feu, vol, accident, automobile
Valeur de placement
TEL. 59
110, rue Ellice, Beauharnois

Jean D'Amour
AVOCAT
Beauharnois
Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Docteur E. Simon
RAYONS-X
120, rue Ellice Tél. 21
Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
M.D., L.M.C.C.
Beauharnois
128, rue Ellice Téléphone 78

Tél. 197
René P. Leduc
Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
Service d'ambulance moderne à la disposition du public
12 Ch. de la Beauce Tél. 88
Beauharnois Jour et nuit

A partir du 10 MAI, jusqu'au 1er OCTOBRE

les bureaux des chirurgiens - dentistes de
Valleyfield seront fermés

LE LUNDI

Dr GILLES AMIOT
217, Victoria Tél. 788

Dr ARMAND CLAIRMONT
281, Victoria Tél. 659

Dr IRENEE FRAPPIER
69, du Marché Tél. 259

Dr C. ABERDEEN McCABE
17, Jacques-Cartier
Tél. 405-W

Dr W.-G. McCABE
17, J.-Cartier, Tél. 125

Dr DOLPHE PERRON
82, Alexandre Tél. 440

Dr J.-P.-A. PREGENT
83, St-Jean-Baptiste,
Tél. 681

Dr PAUL PREGENT
109, Cousineau, Tél. 160

La Société Dentaire du District de Beauharnois